

LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 14.048 — QUARANTIÈME ANNÉE — SAMEDI 24 JUILLET 1915

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ABONNEMENTS

Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard, 8 Mois 6 Mois Un An
et Basses-Alpes..... 5 fr. 9 fr. 17 fr.
Autres départements et l'Algérie..... 6 fr. 11 fr. 20 fr.
Étranger (Union postale)..... 9 fr. 17 fr. 30 fr.

Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'Administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. — Réclames : 2.75 — Faits divers : 3.00
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. — Chronique Locale : 10 fr.
Les insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

Une Seule Sorte de Paix

Les journaux publiaient, il y a quelques jours, des extraits d'une lettre venue des tranchées. Ce n'est pas un de nos intrépides « poilus » qui l'avait écrite. Elle portait la signature d'un major anglais, M. Murray, membre de la Chambre des Communes. Je voudrais retenir l'attention du lecteur sur un passage de cette lettre qui m'a paru particulièrement intéressant et suggestif. On verra que la mentalité des Anglais, parlementaires et soldats tout à la fois, n'est pas différente de la nôtre, en ce qui concerne les Allemands, et la nécessité d'en finir avec ce peuple de bandits et de pirates.

« Le Kaiser peut parler de paix, écrit le major Murray, celle-ci permettrait à l'Allemagne de tenter plus tard ce qu'elle ne peut faire aujourd'hui. Mais il ne peut y avoir qu'une seule sorte de paix, celle qui nous débarrassera à tout jamais de l'esprit de militarisme prussien et de la menace d'une autre conflagration européenne. »

« Quel but poursuivait, en effet, le Kaiser en déchaînant sur le monde, après longue et mûre réflexion, la plus terrible et la plus meurtrière des guerres que les temps anciens et les temps modernes aient jamais vues ? Convaincu que le peuple allemand est le peuple « élu » et fier de cette idée que le Kaiser, parce qu'il est empereur d'Allemagne, reçoit l'inspiration directe du Très-Haut, Guillaume II n'avait qu'une pensée : placer la nation germanique au-dessus et à la tête de toutes les nations, tout heureux d'être, par l'Allemagne, organisés et dirigés dans la voie de la civilisation. Et cela, par les moyens persuasifs, si les peuples réprochés savaient comprendre et reconnaître les éminents bienfaits de la domination allemande ; par la force, si l'esprit d'indépendance, empêchant de courber spontanément la tête sous le joug, les poussait à la résistance ou à la révolte.

Alors ce devait être la guerre, et la guerre sans merci. « Elle doit être aussi impitoyable que possible. C'est là, d'ailleurs un principe de plus grande humanité. » Qui a écrit ces lignes ? Est-ce un de ces hobereaux qui, dans leur superbe, daignent parfois laisser tomber un regard sur les misérables humains ? Est-ce un de ces généraux qui n'écrivent sur la guerre qu'avec du sang, un von Bernhardi, un von der Goltz, un von Bülow ou un von Haeseler ? Est-ce un soudard quelconque à la raison troublée par le vin et le carnage ? Non. C'est un des plus beaux produits de la « Kultur » allemande, c'est le chef du Centre catholique au Reichstag, ce lui-là même que ses vertus chrétiennes faisaient envoyer, il y a quelques mois, à Rome, pour y travailler dans les milieux vaticaniques, c'est le député Erzberger.

Dieu sait si le conseil a été suivi. La « barbarie multipliée par la science » a fait merveille à Louvain, à Termonde, à Malines, comme à Reims, à Arras et à Soissons. L'attaque brusquée n'a pas donné cependant les résultats espérés : elle s'est brisée contre la muraille de fer que nos braves « poilus » ont opposée à la ruée teutonne. Quant au système de terrorisme, pratiqué avec tant de virtuosité par les émules heureux des Vandales et des Huns, bien loin d'épouvanter les populations, il n'a eu pour résultat que de les exaspérer plus fort et de soulever contre les soldats assassins la conscience universelle.

Le but s'éloigne sans conteste possible. Depuis la victoire de la Marne, les Allemands reculent plutôt qu'ils n'avancent. Le Kaiser devrait faire son entrée triomphale à Paris, fin août 1914. Et le kronprinz, à une date plus récente, avait prédit à ses troupes qu'il passerait à Paris le 14 juillet. Les prophéties continuent : le même kronprinz — toujours lui ! — doit être à Paris — toujours à Paris ! — le 4 août prochain : il se propose d'y célébrer dignement l'anniversaire de la déclaration de guerre. Son auguste père, le Kaiser, a-t-il une confiance absolue dans les prédictions de sa descendance semi-divine ? Je n'en ferais pas. Mais aux financiers et aux banquiers germaniques, quelque peu inquiets sur l'avenir — on le serait à moins — il aurait déclaré récemment que la paix serait signée en octobre : la paix allemande s'entend.

Suppose-t-il que les alliés, complètement vaincus à ce moment, seront tout heureux d'accepter les conditions de paix qu'il plaira à sa magnanimité de dicter ? J'imagine que son outrecuidant orgueil ne va pas jusque-là. Pense-t-il que la paix se fera par fatigue et lassitude ? « Paix honorable » sans doute pour toutes les parties belligérantes ? Ce qui veut dire que chacun couchera sur ses positions. L'Allemagne gardera naturellement la Belgique « comme une pièce de gibier » par elle abattue. Et le nord de la France, comme la Pologne russe, pour la même raison sans doute, resteront également entre ses mains. Amère ironie ! Mais fallût-il entendre seulement par ces mots : « paix honorable », le retour au statu quo ante, à l'état de choses antérieur à la guerre, que les alliés ne pourraient qu'écarteler du pied une telle proposition, si jamais

elle leur était faite. Eh quoi ! Tant de sang aurait donc été versé inutilement. Et l'Europe recommencerait à vivre sur un volcan ? Et avant vingt ans ce serait de nouveau la guerre, la guerre améliorée et perfectionnée suivant la méthode allemande ?

Allons donc ! Ce serait un crime de lèse-civilisation et de lèse-humanité, notwithstanding les dangers qu'une trêve barbare ferait courir aux nations alliées. Le major Murray a raison : « Il ne peut y avoir qu'une sorte de paix, celle qui nous débarrassera à tout jamais de l'esprit de militarisme prussien et de la menace d'une autre conflagration européenne. » Hors de là, point de tranquillité et point de salut !

Henri Michel

PROPOS DE GUERRE Odieux Mensonges

Quels sont ces bruits ridicules et selon lesquels le Midi mettrait à bouger ? Du grabuge à Marseille, ou est-ce un bruit qui est d'un sort une pareille absurdité ? Que la presse austro-boche invente de telles histoires, rien de plus naturel, il faut bien remonter le moral à des lecteurs qui, comme dit Gavroche, commencent à « en avoir marre ». Mais que de telles énonciations soient chez nous et y trouvent une apparence de crédit, qu'elles s'infiltreront jusque sur le front où nos braves soldats tiennent le coup si magnifiquement, la chanson aux lèvres, voilà qui ne se comprend pas.

Un petit « poilu » de la classe 15 écrit à sa mère à Marseille :
« Je vous prie de me dire s'il y a du bruit dans le Midi. On fait courir ici des bruits que le Midi bouge. Est-ce vrai ? Ce serait malheureux, car ici nous avons un très bon moral et attendons la fin avec confiance. Il faut que tout le monde ait de la patience... »

« On fait courir ici des bruits... » qui ça « on » ? Le jeune soldat n'en sait rien, personne n'en sait rien ; on ne sait jamais d'où part une calomnie à demander à Basile qui vous chahutera son fameux air.
Le plus effrayant c'est que des Français arrivant à Marseille s'informent, avec des airs de mystère, « si c'est vrai ». Ils ne comprennent donc pas, ces imbéciles, ils ne voient donc pas, ces aveugles, qu'on s'est moqué d'eux ! Il n'y a qu'à regarder autour de soi. Jamais Marseille n'a été si calme, si sage, jamais le Midi, ce terrible Midi, n'a moins bougé et ni moins envie de bouger qu'en ce moment. Osent même dire que l'attitude de nos populations pendant cette guerre peut être proposée en exemple. Non seulement elles se soumettent de bonne grâce aux mesures d'exception que comporte l'état de siège, non seulement elles font preuve de discussions qui sont la conséquence de leur tempérament, non seulement aucune note discordante nulle part ne s'élève, mais elles ne cessent, en toutes occasions, de témoigner leur dévouement à la cause patriotique.

Nulle invention, si habile soit-elle, ne portera atteinte au bloc de l'Union sacrée, mais elle pourra faire faire les abominables bavardages qui, par sottise, ne craignent pas de colporter les insanités venues du dehors ? L'ennemi en uniforme, nous le connaissons ; nos soldats s'en chargent, mais l'autre, celui qui opère à l'intérieur et qui cherche à nous intoxiquer avec ses gaz empoisonnés, celui-là, il est plus difficile de l'atteindre et de lui régler son compte. Il n'y a donc qu'à mépriser, à serrer les coudes, continuer notre besogne et haut les cœurs !

Poilus, braves poilus qui ne pouvez pas voir ce qui se passe ici, ne croyez pas à ce qu'on vous raconte : comme toute la France commandante le Midi tient, et il tiendra jusqu'au bout.

ANDRÉ NEGUS

La Croix de Guerre

Comment obtient-on l'insigne de la Croix de guerre ? Les instructions données par le ministre de la Guerre fixent, selon les cas, les formalités à remplir, et il importe de les appeler pour répondre aux nombreuses questions posées à ce sujet.

Les militaires faisant partie des armées en opérations n'ont aucune démarche à faire. Ils reçoivent directement de leurs chefs la Croix de guerre, le remise de l'insigne par le commandement devant suivre d'aussi près que possible la notification des citations obtenues par l'intéressé.

Les militaires ou civils dans la zone des armées, ne faisant pas partie des armées d'opération, doivent adresser une demande au général commandant la région.
Les militaires ou civils résidant dans la zone de l'intérieur, s'adresseront au commandant de la région sur le territoire de laquelle ils se trouvent ; à Paris, au général commandant le département de la Seine (Hôtel des Invalides).

Ces demandes devront être accompagnées de l'extrait de l'ordre du jour et de la justification de leur identité.
Si la citation a été insérée au Journal Officiel ou au Bulletin des Armées de la République, les intéressés peuvent présenter à l'appui de leur demande l'un ou l'autre de ces documents mais sous la réserve de faire la preuve de leur identité.
Les parents des militaires décédés ayant droit à la Croix de guerre qui sont désireux de recevoir à titre de souvenir, l'insigne correspondant à la citation, adresseront leur demande au commandant de la subdivision de la région sur le territoire de laquelle ils se trouvent, s'ils sont dans la zone de l'intérieur ; au général commandant la région, s'ils sont dans la zone des armées. A l'appui de leur demande, ils doivent fournir une copie certifiée conforme par le maire ou le commissaire de police, de l'extrait de l'ordre du jour, appuyée de la justification de leur degré de parenté.

Deux Millions de Détournements

Le caissier principal du Bankverein Suisse, à Bâle, nommé Jules Bloch, a commis des détournements se montant à environ deux millions. Il a été arrêté.
M. Viotani, président du Conseil, est avisé qu'il n'avait pas encore découvert ces détournements qui avaient commencé, il y a un an, et qui ont été exécutés avec un grand raffinement.
Bloch, qui par l'intermédiaire d'un agent qu'il avait à Londres, spéculait à la Bourse de cette ville, à l'insu de la direction du Bankverein Suisse, semble avoir employé les sommes détournées pour couvrir ses différences en bourse.

356^e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 23 Juillet.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :
Nuit assez agitée sur plusieurs points du front.

En Artois, autour de Souchez, violente canonnade et combats à coups de pétards.

Entre l'Oise et l'Aisne, dans la région de Quennevières et du plateau de Nouvron, sur la rive droite de l'Aisne, près de Soupir et sur front de Champagne, on signale également plusieurs actions d'artillerie.

En Argonne, fusillade et canonnade dans la région de Bagatelle, où l'une de nos compagnies a réussi, en s'emparant hier d'un élément de tranchée ennemi, à rectifier le front à notre avantage.

Pont-à-Mousson a été bombardé par intermittence au cours de la nuit.

Dans la région d'Arracourt, une forte reconnaissance ennemie, appuyée par un tir d'artillerie, s'est repliée devant nos feux d'infanterie et d'artillerie.

Dans les Vosges, une tentative d'attaque allemande contre nos positions au sud de la Fave a été facilement repoussée.

Sur les crêtes du Linge et du Barrenkopf, très violents bombardement des positions que nous avons conquises.

À l'est de Metzeral, l'ennemi, après avoir réussi momentanément à pénétrer dans une partie de nos lignes, en a été rejeté par une contre-attaque énergique de notre part.



Un lance-bombes allemand pris par nos soldats à Metzeral

IL Y A UN AN

Vendredi 24 Juillet

La note autrichienne à la Serbie est communiquée officiellement à toutes les chancelleries. Elle produit une profonde impression dans toutes les capitales et l'on prévoit que les termes de ce véritable ultimatum ne peuvent être acceptés par la Serbie. L'Autriche, d'ailleurs, annonce qu'elle rappellera son ambassadeur à Belgrade si elle ne reçoit pas satisfaction.

M. Patchich, président du Conseil des ministres de Serbie, qui était en voyage, rentre à Belgrade. Un Conseil des ministres présidé par le prince héritier a lieu au palais royal, où sont appelés les chefs des partis d'opposition.

De Berlin on annonce l'accord complet de l'Allemagne avec l'Autriche.
A Saint-Petersbourg, un Conseil de Cabinet, consacré à l'urgence, dure quatre heures. La Russie va intervenir pour demander à l'Autriche de prolonger le délai de l'ultimatum afin de donner le temps à la diplomatie européenne d'exercer son influence. M. Sazonov, ministre des Affaires Étrangères, a eu dans ce but des entretiens avec les ambassadeurs de France, d'Angleterre et de Serbie.

M. Viotani, président du Conseil, est avisé par la télégraphie sans fil à bord de la France, en route pour la Suède, de la gravité de la situation.
Le Monténégro fait connaître qu'en toute hypothèse il se tiendra aux côtés de la Serbie.

La menace de la guerre austro-serbe et des graves conséquences qu'elle peut avoir pour la paix européenne, provoque en France une vive émotion.

Emouvante Lettre d'un Français d'Angleterre

Il s'est engagé dans une section anglaise de Croix-Rouge, abandonnant sa position pour faire son devoir.

Le Daily Telegraph publie une lettre d'un Français qui occupait une situation importante comme directeur technique dans une maison anglaise et qui, ayant obtenu un congé de six mois, est allé au front pour servir auprès d'une section anglaise de la Croix-Rouge française.
Le congé de ce Français est actuellement expiré et il écrit à sa maison pour donner sa démission.

« Je vous écris, dit-il, sous une tente où j'entends les canons allemands. J'ai réfléchis sérieusement sur ma situation, et mon devoir m'apparaît clairement.
« Je suis content d'apprendre que l'administration en demeure d'accord.

« Lorsque je quitterai l'Angleterre, j'aurai deux braves fils qui offriront avec bonheur leur vie pour la Patrie. L'un l'a déjà donné, il est entré dans une tranchée près des ruines ensanglantées de Notre-Dame-de-Lorette. Hélas ! il n'avait pas encore vingt ans. Il est mort en héros, à la tête de sa section. L'autre, a été deux fois blessé. Il est retourné au front une troisième fois, et se bat, s'il vit toujours, non loin de l'endroit où son frère est enseveli.
« Chaque jour, je vois des hommes qui ont tout donné dans cette lutte, et il est de mon devoir de faire le peu que je puis pour soulager de pauvres victimes qui sacrifieront tout pour sauver l'Europe de la domination de cette race maudite de sauvages, dont l'œuvre néfaste se voit partout alentour. »

LA GUERRE

La tension s'accroît entre les États-Unis et l'Allemagne

Sur notre front, toutes les attaques allemandes sont repoussées. Les Russes infligent de fortes pertes aux Allemands.

Paris, 23 Juillet.
La Commission des pensions militaires s'est réunie aujourd'hui au ministère des Finances, sous la présidence de M. Ribot. Elle a adopté un rapport de MM. Bossut et Desjardins sur le régime à appliquer aux militaires retraités qui ont repris du service pendant la guerre, ainsi qu'à leurs veuves. Une discussion générale s'est ensuite engagée au rapport de M. Massé, sur les pensions à accorder aux victimes civiles de la guerre.

LA SITUATION

De notre correspondant particulier

Paris, 23 Juillet.
La résistance offerte par nos alliés à la pression allemande est très inégale. L'ennemi avance, en effet, sans grandes difficultés apparentes dans la région de la Baltique, où Riga se trouve très menacée, et vers le Méden, au sud-ouest de Kourvo. On pourrait en déduire que les Russes ont concentré leurs forces pour résister autour de Varsovie. Y réussissent-ils ? Ceci paraît douteux, quand on voit le cercle ennemi se resserrer autour de la capitale polonaise. Je ne serais pas surpris que nos alliés soient obligés de se replier à l'est de la Vistule.
Il est difficile de porter un jugement sur les événements qui se passent ou se préparent en Russie. Tandis que nos alliés prétendent que la bataille qui va se livrer sera courte et décisive, les Allemands laissent entendre, au contraire, qu'elle durera très longtemps. En résumé, la partie engagée est à la veille de se déplacer encore au désavantage de nos alliés, mais elle ne sera pas perdue pour cela et les Allemands le savent bien. C'est sans doute ce qu'ils veulent dire en préparant l'opinion germanique à l'épreuve de la durée.

Sur notre front, il faut noter nos succès en Alsace, d'avant plus importants que l'ennemi avait ajoutés des défenses formidables aux défenses naturelles et qu'il est obligé néanmoins de les évacuer.

Les Boches ont tenté une riposte aux expéditions quasi quotidiennes de nos escadrilles aériennes. Ils ne parviennent qu'à avoir réussi. À ce point de vue, nous les dominons réellement, comme nous les dominons bientôt à d'autres où leur supériorité était jusqu'ici incontestable.

Nos alliés du Sud développent leur succès de l'Isone avec beaucoup de lenteur à raison des grandes difficultés du terrain qui ne leur permettent de mettre en action qu'une partie de leurs forces.

MARIUS RICHARD.

La Flotte française est en excellent état

Le voyage de M. Angagneur à Toulon et à Bizerte

Paris, 23 Juillet.
M. Angagneur, ministre de la Marine, a déclaré à un de nos confrères que la raison principale de son voyage fut d'examiner les formations sanitaires de Toulon et de Bizerte, réservées aux malades et blessés provenant des Dardanelles.

Il constata avec la plus grande satisfaction l'activité, l'intelligence, le dévouement du service de santé de la marine.
Il visita les bateaux-hôpitaux intelligemment installés. Il assista au débarquement des blessés et malades fait dans les conditions les plus favorables. Il termina par cette déclaration :

« J'ai profité de mon séjour pour visiter une partie de l'escadre qui se trouvait et conférer de toutes les choses de la guerre navale avec l'amiral Boué de Lapeyrière, commandant en chef de nos escadres. Vous comprenez que, sur les Boches militaires, je ne puis rien dire. Cependant je vous prie de répéter aux lecteurs de votre journal que notre flotte entière est dans un excellent état, qu'on peut avoir une confiance absolue dans le matériel, les équipages, les officiers et le chef, plein de sang-froid et de qualités militaires, qui dirige toute notre action dans les eaux méditerranéennes. »

Le Bombardement de Sainte-Menehould

Un avion allemand chassé par les aviateurs français

Sainte-Menehould, 23 Juillet.
Mardi à l'aube, les Allemands ont de nouveau bombardé Sainte-Menehould et Neuville-aux-Ponts.
Pendant l'action d'artillerie, un aéroplane allemand survola la ville, guidant le tir de ses batteries et choisissant les endroits atteints.
Deux de nos avions se sont mis à sa poursuite. Après une chasse mouvementée, l'appareil allemand, plusieurs fois touché, fut obligé d'atterrir dans les lignes françaises.

Il y a un An

La remise de l'ultimatum de l'Autriche à la Serbie

Paris, 23 Juillet.
A l'occasion de l'anniversaire de la remise de l'ultimatum de l'Autriche à la Serbie, le Petit Parisien demande à M. Vostitch, ministre de Serbie, quelques impressions sur cet ultimatum.
Le ministre dit notamment :
« L'ultimatum à la Serbie ne s'est rattaché que pour la forme à l'assassinat de l'archiduc héritier de la couronne d'Autriche. Ce crime exigera un autre procès que celui jugé sous le cliquetis des armes, et dans cet autre procès Prinzip et Gavriloitch ne seront que des figurants. Les principaux coupables de la mort de François-

Ferdinand et de son infortunée femme se trouvent à Vienne et à Budapest.

« La morale publique et la justice réclament d'autres débats. Nous tenons déjà en mains certaines preuves qui seront évoquées dans le nouvel acte d'accusation, mais je ne vous en dirai pas plus là-dessus. »

Il termina ainsi :
« Les sympathies marquées par tant de pays et par la France d'honneur, le concours que nous avons obtenu chez nos amis, sont un tel réconfort que nous envisageons l'avenir radieux et la pleine réalisation des principes pour lesquels nous combattons la Quadruple-Entente. Quant à nous, nous sommes prêts à faire notre devoir jusqu'au bout. »

Une Nouvelle Bombe allemande

Elle renferme 5 kilos d'acide prussique

Londres, 23 Juillet.
Sur divers points des opérations militaires, tant en France qu'en Russie, on vient de découvrir une nouvelle bombe allemande qui ne renferme pas moins de 5 kilos d'acide prussique.

L'Allemagne rappelle en hâte tous ses Soldats Permissionnaires

Amsterdam, 23 Juillet.
Tous les permissionnaires allemands, sans distinction de grade, ont été avisés de rejoindre leurs corps sans délai.

Les États-Unis et l'Allemagne

Londres, 23 Juillet.
Le correspondant du Times, à New-York, parlant de la note américaine à l'Allemagne, dit que les journaux américains ont été très sérieusement l'issue, disent-ils, en est dans les mains de l'Allemagne. Le massacre d'Américains à bord du Lusitania fut un acte de guerre, et l'Allemand en commet un autre analogue, les États-Unis devront accepter le défi.

On mande de New-York au Daily Telegraph :
Commentant les relations entre les États-Unis et l'Allemagne, le Daily Telegraph applaudit à la dernière note américaine qui, dit le journal, mettra probablement fin à la guerre de paroles.

Cette note, ajoute la Tribune, est le sacrifice ultime d'une grande nation à la cause de l'humanité internationale et des relations pacifiques. Quand elle sera partie, l'Amérique sera au bout de ses ressources pour la conciliation.

L'Amérique se préparerait-elle à la guerre ?

Londres, 23 Juillet.
Suivant une dépêche de New-York au Daily Telegraph, M. Daniels, secrétaire pour la Marine, fait faire actuellement la révision de tous les navires marchands américains en prévision de leur emploi par le gouvernement en cas de guerre.

On établit de façon très précise la liste de tous les bâtiments battant pavillon américain, même des vapeurs naviguant sur les grands lacs, en notant en détail le tonnage, la vitesse, etc.

Le gouvernement possède déjà la liste complète de tous les navires allemands internés dans les ports américains.

Dans les cercles officiels, on attache une importance considérable à cette mesure qui indiquerait le réel état d'esprit du département de Washington en ce qui concerne l'éventualité d'une guerre dans un avenir prochain.

Un discours de M. Roosevelt

New-York, 23 Juillet.
Un discours prononcé, hier, à l'Exposition de San-Francisco, par l'ancien président Roosevelt, a un grand retentissement à travers le pays où il fait une impression énorme.
M. Théodore Roosevelt a dénoncé les plaintes de la nation, et il a préconisé la préparation à la guerre.

« Les peuples mouillés américains, a-t-il déclaré, veulent réduire le pays à un Etat, comme celui de la Chine. »

Faisant allusion aux prix qu'il a dû payer la Belgique pour son manque de préparation, l'ancien président s'est écrié : « Alors que le cas des Belges suscite une sympathie chaleureuse, notre infortune ne provoquerait que dédain et mépris, car un peuple riche, puissant et orgueilleux attire la pitié de l'humanité entière si, soit par simple naïveté ou imprévision, soit par molle timidité, soit par dévouement grossier et rapide aux bienfaits matériels du moment, il manque de se préparer à défendre ses propres droits avec ses propres forces. Si la Belgique avait été armée comme l'est la Suisse, l'Allemagne n'aurait jamais osé rompre le traité de sa neutralité. »

M. Théodore Roosevelt a déclaré que la déclaration des États-Unis que dans la phase actuelle du développement mondial, ils maintiennent la doctrine de Monroe. L'armée américaine, a-t-il ajouté, est beaucoup plus capable de soutenir cette doctrine que l'armée des États-Unis.

L'opinion d'un amiral allemand sur la guerre sous-marine

La Haye, 23 Juillet.
Le Taegliche Rundschau publie une tirade violente de l'amiral allemand Kirchhoff, qui attaque le verdict officiel de l'Angleterre dans le cas du Lusitania et déclare que les attaques des sous-marins contre les vaisseaux marchands sont continuées sans le moindre souci du sort des neutres.
Les membres du gouvernement allemand, l'amirauté et les équipages des sous-marins, dorment tranquillement sur leurs deux oreilles et n'ont cure de telles accusations. Ils continueront tout comme avant à commettre les actes qu'on leur reproche. Que leur importe le diapason ou peuvent monter les protestations de l'orgueilleuse et sainte Angléterre criant à l'assassinat. Voici notre mot d'ordre : « A bas les navires qui passent à l'avant de nos intrépides et surtout à bas

ceux qui transportent des munitions sous l'égide de l'humanité. Notre note a déclaré qu'il n'y avait eu aucun échange de passagers américains à bord de ces navires n'établissant aucune différence.

La question du coton

Le correspondant du Daily Telegraph à Washington dit que les fournisseurs de coton du Sud accentuent leur insistance pour obtenir que le Congrès décide l'embargo sur l'exportation des munitions à l'Angleterre n'autorisant la libre importation du coton dans les pays neutres. Mais la plupart des Américains considèrent qu'il faut voir dans la coton une espèce de munition à l'état brut, et envisagent une solution raisonnable de la difficulté. Le président Wilson n'est pas le seul à s'opposer aux revendications cotonières. L'ambassadeur américain quoique n'ayant pas de renseignements officiels à communiquer, dépêche toute sa diplomatie à obtenir un accord avec le gouvernement américain permettant de donner satisfaction aux producteurs de coton ainsi qu'aux consommateurs des autres pays.

Les Journées françaises et anglaises et la semaine allemande à San-Francisco

Nous recevons, dit le Journal, d'un membre de l'Olympic Club de San-Francisco, la lettre suivante : « On organise à l'Exposition de San-Francisco, une Journée Française, une Journée Anglaise et une Semaine Allemande. Cela me semble injuste. Le pavillon français n'est-il pas de beaucoup le plus remarquable, et la section anglaise n'est-elle pas la plus importante ? En tout cas, il serait logique que les pavillons français et anglais fussent formés pendant la semaine consacrée aux incendiaires et aux assassins de Louvain et du nord de la France, aux pirates du Lusitania. Cette marque de protestation aurait l'approbation de tous les vrais Américains. »

Les Munitions américaines aux Alliés

Les Menées allemandes dans les Usines

Menaces de grève dans les chantiers maritimes de Washington

Le secrétaire du président Wilson a reçu avis que la grève menace d'éclater dans les chantiers maritimes de Washington où les ouvriers ayant subi une réduction de salaires protestent énergiquement.

Les incidents de Bayonne

Au cours de deux attaques faites par les grévistes de Bayonne (New-Jersey) contre les gardiens des entrepôts d'armes, il y a eu deux blessés et six grièvement blessés. Parmi les blessés se trouve un ancien soldat autrichien, nommé Johann Surgent, qui dirigeait les manifestants. Surgent, qui est blessé à l'abdomen ne surviva probablement pas. Deux incendies se sont déclarés à Bayonne, le premier dans la cuisine est inconnue à l'éclat dans une propriété de la Standard Oil, détruisant la maison du concierge, le second, dans une propriété d'une autre compagnie, où des débris imprégnés d'huile ont été enflammés ont été jetés par-dessus le mur d'une maison servant de débris qui a été partiellement détruite. On annonce le départ de Washington de deux personnes qui vont s'efforcer de mettre fin à la grève. Pendant la journée, plusieurs autres incendies, moins importants, ont été signalés. Fous ont été dans la maison de Washington. Des coups de feu ont eu en outre été échangés entre les gardiens placés à l'intérieur de la Standard Oil et les grévistes massés aux alentours.

Le gouvernement anglais n'a pas protesté contre les grèves

Selon une dépêche de New-York, M. Lansing, secrétaire d'Etat et M. Spring Rice, ambassadeur d'Angleterre, ont tous deux fait paraître un communiqué dans lequel le gouvernement anglais n'a jamais officiellement protesté contre les différentes grèves qui aux Etats-Unis ont éclaté depuis peu dans les fabriques de munitions, et n'ont pas davantage exact que l'Angleterre ait demandé au gouvernement d'intervenir pour les faire cesser ou les prévenir lorsqu'elles menacent de se produire.

La Protestation de l'Autriche

La réponse des Etats-Unis. Londres, 23 Juillet. On mande de Washington au Daily Telegraph qu'après avoir fait partir la dernière note américaine à l'Allemagne, le président Wilson et le secrétaire d'Etat se sont occupés, aujourd'hui, de la protestation de l'Autriche relative aux munitions. En réponse à cette protestation, les Etats-Unis déclarent qu'ils sont prêts à fournir des munitions à n'importe quel pays. Ils ne sont pas responsables de la fortune de la guerre qui empêche une partie des belligérants d'obtenir ces munitions. La note dit que si le gouvernement des Etats-Unis admettait les prétentions de Vienne, il compromettrait en fait un acte de non neutralité, qui déplairait aux alliés et aux puissances neutres.

La Piraterie allemande

Le bilan de la semaine. Londres, 23 Juillet. Au cours de la semaine qui s'est terminée le 21 juillet, on a compté dans les ports britanniques 1.326 départs ou arrivées de longs courriers. Aucun navire marchand ou bateau-pêcheur n'a été pris ou coulé.

En Autriche

La disette de cuivre. Amsterdam, 23 Juillet. On télégraphie de Vienne au Daily qu'en raison de la disette de cuivre en Autriche-Hongrie, le gouvernement a obtenu que les autorités ecclésiastiques publiaient une déclaration signée par le cardinal archevêque ainsi conçue : « La participation de l'Italie à la guerre oblige l'autorité militaire à faire des préparatifs sur une plus grande échelle pour poursuivre la guerre. En conséquence, la déclaration des quantités de cuivre qui se trouvent notamment sur les toitures a son importance. » Cela vise les églises et autres bâtiments ecclésiastiques. La déclaration relative au cuivre devra être remise au secrétariat de l'archevêché.

Le manque d'hommes se fait déjà sentir

La Corriere della Sera annonce que les nouvelles milices autrichiennes qui vont être constituées ne recevront pas d'instructions, mais seulement des insignes distinctifs. Dans certains cas, les hommes seront autorisés à ne pas loger dans les casernes. On a proposé récemment que des réservistes sera ainsi appelé sous les armes remplaçant, dans les services de l'arrière, les classes déjà

convoqués de la levée en masse. Ces classes seraient alors envoyées sur le front.

L'Action russe

Communiqué officiel russe

Pétrograde, 23 Juillet.

L'état-major du généralissime fait le communiqué officiel suivant : Dans la région de Chavli, l'ennemi se groupe sur les voies à l'ouest de la chaussée de Mitau à Chavli.

Dans la région du Trans-Niemen, des combats acharnés ont eu lieu le 21, sur la rivière Iessia, au sud-ouest de Kovno. Sur le front de la Nareff, dans la région de la tête de pont de Rojany, combats acharnés.

Près des villages de Mrochka et de Kavka, au cours d'une contre-attaque, les cosaques ont chargé avec fougue et ont sabré une compagnie allemande.

Sur la rive gauche de la Vistule, nos troupes occupent le front Bzone-Nadarjine et les positions avancées d'ivango-rud.

Le combat entre la Vistule et le Bug a pris de nouveau, le 21 juillet, un caractère de grand acharnement.

L'ennemi concentre ses efforts principaux dans les directions de Baljize, de Travnik, de Voyslavitz et de Grozouchoff. Plusieurs villages et hauteurs passent de mains en mains.

Sur le Bug, combats acharnés depuis Kryloff jusqu'à Dobrotvor.

Sur un large front, en amont de Sokal, nous avons nettoyé de tout ennemi la rive droite du Bug. Nous avons fait, dans le village de Potourjitz, environ 1.500 prisonniers.

Les Russes infligent de fortes pertes aux Allemands

Genève, 23 Juillet. On télégraphie d'Innsbruck à la Tribune de Genève : Les Autrichiens ont amené sept canons de 49 et de 509 sous Ivango-rud qui ont bombardé, causant des dégâts énormes. Les Austro-Allemands ont occupé quelques villages sur le Nareff. Les Austro-Allemands continuent à bombarder Rozon et Polock. Les Russes ont dû abandonner les positions qu'ils occupaient à l'est du pont. Les Russes se retirent en combattant de Zwalen sur la Vistule.

Au nord de Wolka, les Russes ont fait reculer les Autrichiens de plus de huit kilomètres. Au nord de Krasnovat, les Allemands ont essuyé une défaite. Ils ont, en effet, attaqué les Russes avec des forces considérables, mais contre-attaqués à leur tour, ils ont dû reculer sur un front de 12 kilomètres, perdant treize mille hommes. La bataille continue sur la Vistule.

Dans les environs de Sokal, les Russes luttent avec succès infligeant de fortes pertes à l'ennemi.

L'objectif allemand

On mande de Pétrograde au Daily Mail : D'après certains critiques militaires, les Austro-Allemands ont abandonné l'idée de faire un mouvement tournant contre Varsovie par Grodno et Brest-Litovsk, à cause de l'absence de considération de la garnison de Varsovie. Ils ont l'intention d'atteindre leur objectif par la Nareff et par Lublin, en poussant jusqu'à la ville de Sedletz, qui fait le couloir de la capitale autrichienne. C'est à ce dernier point que les armées opérant dans la région de la Nareff et dans celle de Lublin doivent se joindre pour compléter l'encerclement de Varsovie.

A l'heure présente, leurs efforts ont pour but de forcer le passage vers Sedletz, sans venir à la portée des canons de Novo-Georgievsk et d'ivango-rud.

Un Envoyé du Sultan visite les Blessés marocains

« Je rentre dans mon pays, dit-il, le cœur débordant de gratitude »

Paris, 23 Juillet. Chargé par S. M. Moulay Youssef, de visiter en France, les blessés marocains, Hadj Omar Tazi, gouverneur de Casablanca, vient de faire un tour de reconnaissance dans les hôpitaux de Luchon, Vichy, Toulouse et Paris. Je savais, a-t-il déclaré, avant de quitter mon pays, que je ne venais en France que des choses excellentes. Je savais, par ce que fait l'administration française au Maroc, que nos blessés étaient soignés, ici, avec la plus grande sollicitude, le plus entier dévouement, mais la France est réellement la terre des miracles. Ce que je viens de voir et d'entendre dans les formations sanitaires que j'ai visitées, dépasse tout ce que mon imagination avait pu concevoir. Je rentre dans mon pays le cœur débordant de gratitude.

A mon tour, je ne sais comment remercier tous les Français et les Françaises de ce qu'ils ont fait pour mes compatriotes. Hadj Omar Tazi a remis au ministère des Affaires Etrangères une somme de 2.000 fr. que, par une attention délicate, il tient à employer, indistinctement, au soulagement des blessés français, chrétiens ou musulmans. Cette somme a, en conséquence, été remise au président du Comité central de la Croix-Rouge Française.

LA GUERRE COLONIALE

Le retour du général Botha au Cap

Le Cap, 23 Juillet. Le Conseil municipal a présenté au général Botha, de retour du Sud-Ouest allemand, une adresse exprimant son admiration et sa reconnaissance. Une délégation de citoyens a remis au général de la part de la population.

Le général Botha, répondant au Conseil municipal, a fait l'éloge de l'œuvre merveilleuse des troupes qui ont contribué au développement de la colonie Sud-Africaine, la plus grande union du Sud-Africain ne saurait, a-t-il ajouté, être trop reconnaissante envers la marine anglaise.

La Question des Casques métalliques

Aucun modèle n'a été trouvé pratique. Londres, 23 Juillet. Le Times croit savoir que les autorités militaires ont décidé de munir les troupes de casques métalliques. De nombreux modèles de cuirasses ont été soumis aux autorités militaires des alliés, mais aucun n'a été jugé véritablement pratique. Une cuirasse d'acier assez épaisse pour arrêter la balle allemande, serait trop lourde à porter et il est douteux qu'on puisse la porter sans supprimer la résistance de l'acier.

Les Fournitures pour l'Armée

Une note du service du ravitaillement et de l'intendance. Paris, 23 Juillet. Le sous-secrétaire d'Etat à la Guerre ; service du ravitaillement et de l'intendance nous communiquent la note suivante : Il arrive fréquemment que des fournisseurs croyant obtenir une réponse plus rapide à leurs offres, s'adressent directement

au sous-secrétaire d'Etat du ravitaillement et de l'intendance. Il en résulte un encombrement excessif de documents à transmettre aux services chargés des études, et qui seuls disposent des éléments nécessaires.

Le service du ravitaillement et de l'intendance, le sous-secrétaire d'Etat et de l'intendance, commerçants et industriels à s'adresser désormais, et le plus possible, sans intermédiaire, directement au directeur de l'intendance de leur région pour toutes les affaires concernant les denrées et produits de provenance indigène. Pour les produits exotiques et les matières de fabrication à passer à l'étranger, les fournisseurs sont priés de s'adresser à l'inspecteur général du ravitaillement à Paris, 6, boulevard des Invalides, et s'adresser à l'inspecteur général de l'équipement d'importation à l'inspecteur général de l'habillement, 8, boulevard des Invalides.

« Des instructions ont été données pour que toutes les offres ainsi faites soient enregistrées et fassent l'objet d'une réponse dans un délai maximum de 15 jours pour les produits provenant du territoire, et dans un délai d'un mois pour les produits à importer. »

La Guerre en Orient

L'attaque des Dardanelles

Communiqué officiel anglais. Londres, 23 Juillet. Le 21 juillet, nous avons enlevé une petite redoute avec des pertes insignifiantes. Nous avons attaqué avec succès une partie de la tranchée turque de communication. L'artillerie française a tiré une mitraille turque en face de notre camp. L'artillerie turque a été active dans les deux sections.

Un sous-marin anglais coule de nombreux transports de munitions

Londres, 23 Juillet. On mande d'Athènes aux journaux qu'un sous-marin anglais a coulé de nombreux navires chargés de munitions dans la mer de Marmara.

Horrible situation des blessés turcs

Athènes, 23 Juillet. Le Messager d'Athènes apprend d'horribles détails sur la situation des blessés turcs de Gallipoli. Le service sanitaire était déjà mauvais. Il est absolument insuffisant devant l'énorme affluence de blessés.

Les ghazis, les victorieux, comme les appellent les journaux turcs, sont achevés sur les champs de bataille. On ne transporte que des blessés légers, on ne transporte que des blessés légers, on ne transporte que des blessés légers.

Le manque de coton hydrophile et autres objets de pansement est tellement grand, que les malheureux blessés se trouvent dans la nécessité de déchirer les draps de lit de leurs couchettes dans les bateaux qui les transportent de Gallipoli à Constantinople pour se faire des pansements, à tel point, que les bateaux se trouvent aujourd'hui sans linge.

Les médecins visitent les blessés tous les 4 ou 6 jours, et opèrent souvent les pansements avec des linges sales qu'ils s'ensuit la gangrène et la septicémie.

L'attitude de la Bulgarie

Le directeur de la Dette nationale en mission à Vienne et à Berlin. Amsterdam, 23 Juillet. On mande de Vienne que M. Stoyanoff, directeur de la Dette Nationale de Bulgarie, est arrivé aujourd'hui dans la capitale autrichienne où il a eu deux entretiens avec les directeurs des principaux établissements financiers. Il est ensuite reparti pour Berlin.

L'intervention de la Roumanie

Les menées germano-turques pour éviter la guerre. Lausanne, 23 Juillet. La Gazette de Francfort annonce qu'une Commission turque va venir à Bucarest pour essayer de trouver une solution au différend turco-roumain.

Dans le Caucase

Communiqué officiel russe. Pétrograde, 23 Juillet. L'état-major de l'armée du Caucase fait le communiqué officiel suivant : Dans la région du littoral une tentative des Turcs pour prendre l'offensive au cours de la nuit du 20 au 21 juillet, dans la région de Maygura, a été repoussée.

Dans la région d'Olty, l'ennemi, dans la région de Teakaha, dans la région de Mouch, nos troupes ont, le 19, défait les Turcs qui avaient passé sur la rive gauche de l'Euphrate, près d'Obincharek. Nos troupes ont poursuivi les Turcs détaillés dans la direction de Bille et de Monck, et de nos colonnes a enlevé un nombreux convoi de bétail.

Les Turcs battirent rapidement en retraite, abandonnant des munitions. Sur le reste du front, aucun changement.

Les Opérations en Mésopotamie

Communiqué officiel anglais. Londres, 23 Juillet. (Officiel) A la suite d'opérations dans le voisinage de Shaib à la fin de la seconde semaine d'Avril, les Turcs qui menaçaient Bassorah de l'Ouest se sont retirés dans la direction de l'Est et se sont retranchés dans la région de l'Euphrate et se sont retranchés dans une série de positions qui couvrent ces deux localités et l'ensemble du canal de El-Hamir, et constitue la principale ligne de communications de Bagdad au Tigre.

Pour les déloger, un détachement anglais s'est embarqué à Fumma, a suivi l'Euphrate et le lac Hamar, dont la sortie sur le lit principal de l'Euphrate par le chenal de Hakika ou Gurna Safna a été minée et fermée par des obstacles au début du mois, et malgré une énergique résistance des Turcs, notre détachement, habilement soutenu par des canonniers et des chalandiers improvisés, a forcé le passage et atteint l'Euphrate.

De profondes criques des inondations et d'importants obstacles physiques qui n'ont pu dans certains cas, être vaincus qu'en attaquant et en halant les bateaux par la voie de terre.

Le chiffre de la faune sur la terre, un régiment a pris de flanc sur la rive droite une position occupée par 7 officiers turcs, 83 soldats réguliers et quelques Arabes.

Nous avons occupé Sukh et Sheykh. Nous avons reçu la soumission des Arabes de la région.

Le chiffre de nos pertes est de 109 hommes, dont 25 tués.

Les Turcs se sont repliés sur une forte position en aval du Nasriyeh. Nous avons repoussé facilement plusieurs de leurs tentatives pour nous déloger de nos positions avancées.

Un corps d'attaque dirigé dans la nuit du 23 au 24, contre les Turcs, un régiment indien, repoussant un résistances inattendues, a ébranlé de fortes pertes.

Les opérations continuent à progresser. Des bruits persistants qui courent à Constantinople sur de prétendues défaites britanniques en Irak sont sans fondement.

L'Italie

contre l'Autriche

Les Italiens occupent les hauteurs de Monfalcone et de Gorizia. Genève, 23 Juillet.

Les troupes italiennes ont occupé les hauteurs de Monfalcone et de Gorizia. Le roi a assisté à l'action avec le généralissime Cadorna.

Les attachés militaires étrangers expriment leur admiration et leur enthousiasme.

Capture d'un avion autrichien

Milan, 23 Juillet. Un aéroplane autrichien, qui avait essayé de s'approcher d'Udine pour le bombarder, a dû atterrir à Faraudi-Manzano. Les officiers qui le montaient, un capitaine et un lieutenant, tous deux blessés par les obus des canons aériens italiens, furent faits prisonniers.

Lerod des Belges sur le front italien

Turin, 23 Juillet. Le bruit court que le roi Albert de Belgique ferait prochainement une visite au front italien.

Ce bruit n'est pas encore confirmé, mais il a été officiellement partout avec beaucoup de sympathie.

M. Tittoni à Rome

Rome, 23 Juillet. M. Tittoni, ambassadeur d'Italie à Paris, a eu hier et avant-hier, deux longues entrevues avec M. Sonnino.

Une autre conférence eut lieu, hier soir, au palais Braschi, entre M. Tittoni et M. Salandra.

L'ambassadeur quittera Rome prochainement.

Les Autrichiens achevent la destruction de Trieste

Rome, 23 Juillet. Les habitants de Trieste ayant quitté cette ville le 20 juin affirmant qu'ils ont été deux cents palais et maisons avaient été incendiés.

La destruction de la ville continue.

Les obus italiens tombent dans les faubourgs de Gorizia

Genève, 23 Juillet. On mande de Laibach à la Tribune de Genève : Sur le front de Goerz, les Italiens ont encore progressé de 300 mètres. Depuis les faubourgs de Goerz et les canons sont bientôt à portée de la ville.

Les Autrichiens résistent avec le plus grand courage, mais ils n'arrivent pas à arrêter la poussée italienne.

Les Italiens continuent à progresser sur le plateau de Carso, et grâce à leur artillerie, ils reprennent leurs attaques. Les pertes relativement peu de monde.

Provocations turques

A quand l'intervention italienne ? Rome, 23 Juillet.

Le Giornale d'Italia et l'Idée Nazionale reçoivent du Caire, à la date du 22, l'information que ces jours passés, des milliers de turcs provenant de Syrie, ont débarqué entre Solum et Téhrouk, 30 officiers turcs, et, paraît-il, aussi plusieurs milliers de soldats.

Le Caire, par suite, est arrivé de mettre un terme aux agissements de la bande criminelle qui administre la Turquie.

L'opinion publique italienne a assez. Le Giornale d'Italia espère que le gouvernement pourvoira le plus tôt possible à la sauvegarde, par tous les moyens, de l'honneur, du prestige et des intérêts italiens que l'inconséquence du Comité Union et Progrès suborné et payé par les Austro-Allemands, viole depuis longtemps.

Les Turcs abusent du drapeau italien

Rome, 23 Juillet. La Tribuna et l'Idée Nazionale reçoivent de Constantinople, au sujet de la situation de la ville de Constantinople, annonçant que les autorités turques se sont arbitrairement emparées d'un remorqueur faisant le service du port de Gallipoli à un quai de la ville.

Malgré les réclamations des représentants consulaires et diplomatiques italiens, la Porte n'a donné jusqu'ici aucune explication et n'a pas consenti à dédommager le propriétaire du remorqueur.

Ce qui est plus grave, c'est que la saisie a été faite pour des raisons militaires, et que le navire a été utilisé par les Turcs à des opérations militaires dans la mer de Marmara.

En maintenant sur le remorqueur le drapeau italien.

L'ambassade d'Italie a protesté très vivement.

La Tribuna, après s'être entourée de renseignements déclare exacte cette nouvelle et ajoute : La sensibilité délicate du public italien jugera le fait sans qu'il soit besoin de commentaires. En abusant du drapeau italien, on abuse de la dignité de la nation que les politiciens Stambouli ont déclaré jusqu'ici hier amie de la Turquie.

La Tribuna confirme également les vexations contre les Italiens résidant en Turquie et voudrait rentrer en Italie, et le langage employé par la presse turco-allemande de Pétra et de Stamboul pour attaquer vivement l'Italie et lui faire des menaces.

La Tribuna s'élève.

L'ambassadeur italien à Constantinople a remis une note de vive protestation à la Porte contre l'attitude insultante de la presse turque qui est notoirement inspirée directement par le Bureau de la Presse, c'est-à-dire par la Porte.

La Tribuna conclut que si les jeunes Turcs croient d'être meilleurs pour leur pays avec ses attaques contre l'Italie, ils ont trouvé le chemin le plus sûr et le plus court pour atteindre leur but.

L'Idée Nazionale commente de façon analogue cette nouvelle en déclarant qu'il s'agit d'actes de véritable hostilité de la Turquie contre l'Italie.

En Allemagne

Il est défendu de protester contre la cherté de la vie

Amsterdam, 23 Juillet. Le Vorwärts annonce que le gouvernement de Mayence a mis sous censure préventive le journal socialiste Volksrecht, parce qu'il a publié un article protestant contre l'intention du gouvernement d'élever le prix maximum des denrées.

L'exportation de la bière

Genève, 23 Juillet. A la suite de l'interdiction entrée en vigueur le 20 juillet concernant l'exportation

de la bière de Munich, 54 wagons de bière sont encore entrés en Suisse ces jours derniers par la seule ligne Lindau-Manthorn-Dix mille litres sont arrivés à Genève.

Pas de débris d'obus comme breloques!

Genève, 23 Juillet. Les femmes allemandes qui portent des ornements en cuivre provenant de débris d'obus seront punies d'une année d'emprisonnement.

LA GUERRE COMMERCIALE

L'interdiction de toutes relations avec l'ennemi

Le Caire, 23 Juillet. Le tribunal militaire a infligé une amende de 500 livres sterling aux fabricants de cigarettes, Nestor Gianachi pour avoir trafiqué avec l'ennemi.

Leur péral à été condamné à une amende de 100 livres sterling.

La Journée Parlementaire

SÉNAT

Paris, 23 Juillet. La séance est ouverte à 3 heures, sous la présidence de M. Antonin Dubouché.

M. Briand, garde des Sceaux, dépose un projet de loi relatif à la déclaration obligatoire des tours à métaux, presses hydrauliques, marteaux-pilons, etc.

L'interdiction du Commerce avec les Ennemis

L'ordre du jour appelle alors la suite de la discussion du projet de loi relatif à l'interdiction des relations d'ordre économique avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie.

M. Aristide Briand est au banc des ministres.

Discours de M. Gaudin de Villaine. M. Gaudin de Villaine monte à la tribune pour continuer son discours interrompu hier.

« Je vais maintenant entretenir le Sénat de la question des séquestres. Je regrette qu'on n'ait pas eu des maisons allemandes séquestrées le paiement des impôts affectés à l'exercice 1915. Je regrette également qu'on ne fasse pas état des contraventions à la législation sur les cartes à jouer constatées au domicile des Allemands dont les biens ont été mis sous séquestre. L'orateur présente encore des observations au sujet de diverses personnes allemandes qui ont été séquestrées en France et dont les biens ne seraient pas séquestrés ou qui auraient obtenu pour établir leur soi-disant naturalisation française, des certificats sujets à caution. M. Gaudin de Villaine cite l'exemple de la Russie qui va liquider les maisons allemandes séquestrées. Il demande pourquoi la France ne s'en est pas occupée. Il rappelle que dans la région de Reims, tous les moyens de transport sont à la disposition d'une maison de champagne allemande. — En êtes-vous sûr ? Interrompt M. Briand. — C'est le fils d'un fabricant français de vin de champagne qui me l'a dit, riposte M. Gaudin de Villaine.

Cette déclaration, dit M. Briand, ne doit être reçue que sous bénéfice d'inventaire. La chancellerie a donné des ordres formels pour que les établissements de Mumm soient séquestrés, et pour que le séquestre ne procède à aucun acte de commerce. M. Gaudin de Villaine dit qu'après la guerre il ne faudra pas que le « capitalisme » recommence à se servir de Mumm pour faire le commerce de la France. La liquidation des biens allemands nous fournira les premiers milliards nécessaires. Il faut que la France apprenne à délimiter aux Français (Très bien ! Très bien ! à Droite).

M. Simonet signale des erreurs qui ont été commises dans les mises sous séquestre et il demande au garde des Sceaux de prendre les mesures nécessaires pour éviter le retour de pareilles erreurs.

Discours de M. Briand

M. Aristide Briand monte à la tribune. M. Briand déclare qu'il est heureux que l'intervention de M. Simonet ait souligné le caractère délicat des opérations des séquestres, puis il répond à l'argumentation de M. Gaudin de Villaine. Je me suis efforcé de mesurer ce que sont les atteintes à nos intérêts ennemis, il s'étonne qu'on ne mette pas au pilori plus de noms de maisons allemandes ou françaises, mais il n'a pas fait de commerce avec les Allemands. Au contraire, M. Simonet déclare que son devoir est de contrôler étroitement toutes les opérations des séquestres, de manière à éviter tout abus d'acception injuste d'anti-patriotisme à des maisons restées fidèles à l'intérêt français. Il montre l'inconvénient de décisions trop rapides.

Je me félicite de pouvoir à ce propos accéder à cette tribune une réparation complète aux maisons victimes des erreurs signalées par lui.

L'organisation des séquestres s'est faite dans des conditions difficiles. Il fallait se garder de céder aux mouvements irréflectifs de l'opinion publique et de se prêter aux tentatives de certains intéressés qui cherchaient à se débarrasser de leurs courriers. (Très bien !). Nous ne disposons pas pour ce travail délicat, d'un personnel exercé.

M. Briand rend ensuite hommage aux sentiments patriotiques qui ont guidé M. Gaudin de Villaine, mais il regrette que le sénateur de la Manche ne lui ait pas communiqué à l'avance les noms des maisons qui, suivant lui, auraient échappé indûment au séquestre. Sur chaque cas, il aurait fait une enquête.

M. Gaudin de Villaine protestant contre les paroles du garde des Sceaux, une discussion s'engage.

M. Briand déclare, au sujet d'une maison citée hier par le sénateur de la Manche, que le président du tribunal de Lyon a levé le séquestre pesant sur des intérêts français, mais qu'il a retenu sur la part allemande subsistant dans la maison en question.

M. Lhopiteau intervient dans la discussion, disant qu'en certaines dispositions de la loi soumise au Sénat seront plus nuisibles à la France qu'à ses ennemis.

M. Briand termine ainsi : Les Français malheureux voudraient qu'on les autorise à installer dans des maisons allemandes des séquestres. Si on leur accordait cette autorisation, il se passerait des choses peu dignes. En définitive, il n'y a que fort peu de maisons réelles, de maisons pour lesquelles M. Gaudin de Villaine n'aient pas été mises sous séquestre. Les tribunaux français ont frappé tous ceux

LE CONSEIL MUNICIPAL

Pour la protection de la colline de la Garde. — Les noms de Rouget de Lisle et de la «Marseillaise» seront donnés à deux de nos voies. — Les emplois municipaux aux mutilés de la guerre.

Le Conseil municipal de la Ville de Marseille s'est réuni hier après-midi, à une séance publique. M. Eugène Pierre, maire, présidait.

Pour la protection de la colline de la Garde

Après la lecture du précédent procès-verbal et avant de passer à l'ordre du jour, M. Eugène Pierre relate qu'il a reçu diverses protestations, entre autres de M. Borel, curé de Notre-Dame-de-la-Garde, contre l'exploitation des carrières de la colline. L'ébranlement, qui en est consécutif, risque à la longue de devenir dangereux.

Aussi, en qualité de maire de Marseille, a-t-il adressé à M. le Préfet des Bouches-du-Rhône la lettre suivante :

« J'ai l'honneur de vous adresser copie de la lettre que j'ai reçue de M. le recteur de Notre-Dame-de-la-Garde.

« La commune de Marseille étant propriétaire de cette basilique, avec affectation spéciale au culte, j'ai demandé qu'elle soit soustraite à l'exploitation des carrières de la colline. L'ébranlement, qui en est consécutif, risque à la longue de devenir dangereux.

« Il me semble qu'il y a quelque chose de plus à faire, et que la colline de Notre-Dame-de-la-Garde, et que tout ce qui constitue une de ces propriétés foncières dont la conservation peut avoir, au point de vue artistique et pittoresque, un intérêt général, et que les municipalités qui ont des propriétés de ce genre, ont le devoir de prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher le renouvellement des faits signalés, et j'ai fait les plus expresses réserves pour sauvegarder les droits de la Ville de Marseille, et les craintes manifestées par le recteur se réaliseraient.

« Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir, si vous êtes de cet avis, en demandant le classement dans cette catégorie des propriétés foncières, et de permettre ainsi à la Ville de Marseille d'user des droits qui lui sont conférés par la loi précitée. »

Les noms de Rouget de Lisle et de la «Marseillaise» à deux de nos voies

M. Eugène Pierre fait aussi, sous la forme d'un bref discours, la proposition de donner le nom de Rouget de Lisle à l'une de nos rues, et la «Marseillaise» à l'une de nos places.

Le 14 juillet, jour de notre centenaire, par le gouvernement de la Défense Nationale d'une façon particulièrement impressionnante et bien en harmonie avec les grands événements qui se sont déroulés, destinées de notre pays. L'imposante cérémonie du transfert des cendres de Rouget de Lisle aux Invalides a rappelé par sa simplicité et sa grandeur les manifestations patriotiques de la Révolution française, et le président de la République a su trouver des accents d'une haute éloquence pour magnifier la sublime improvisation de Rouget de Lisle, « cri de vengeance et d'indignation du noble peuple qui venait de proclamer les droits de l'homme et qui se refusait à plier le genou devant l'étranger.

« Excusé-moi, Messieurs, de souligner un passage de ce discours éloquent : « Et bien, lorsque les strophes enflammées de Rouget de Lisle seront envoyées dans le ciel, ce seront des volontaires marseillais, qui, prêts à mourir pour la patrie, les chanteurs joyeux sur les routes de France, les héros applaudis par Paris enthousiasmé et par l'ensemble de la Nation, qui ont fait de Rouget de Lisle, à l'une de nos places le nom de la «Marseillaise».

« Cette proposition ne peut que trouver un écho vibrant dans le cœur de tous les Marseillais.

« Je vous demande donc de la prendre en considération et d'en voter immédiatement par acclamation, et que les membres de la Commission des travaux le soin de déterminer celles de nos voies qui lui paraîtront les plus dignes de porter ces grands noms ».

Le Conseil municipal a adopté en principe cette proposition et désignera ultérieurement les deux voies de notre cité qui porteront ces nouvelles et glorieuses dénominations.

Les emplois municipaux aux mutilés

La durée de la guerre et le nombre croissant des mutilés doivent attirer tout particulièrement l'attention des pouvoirs publics sur les moyens d'atténuer les situations trop pénibles dans lesquelles peuvent se trouver, après les mises à la réforme, les soldats héroïques et désormais impotents.

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

An nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons aujourdhui à leur nom :

De M. François Brest, soldat au 416^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 23 mai 1915, à l'âge de 19 ans.

De M. Anatole Journaic, mécanicien de 1^{re} classe, mort sur le front de bord du Carthage, le 4 juillet, à l'âge de 39 ans.

De M. Gabriel Giraud-Héraud, caporal mitrailleur au 416^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 14 juillet, à l'âge de 34 ans.

De M. Gustave Descamp, chef mécanicien, mort pour la Patrie, à bord du Carthage, le 4 juillet.

De M. Ernest Achart, sous-lieutenant au 9^e bataillon de chasseurs, tué à l'ennemi en juin, à l'âge de 31 ans.

De M. Auguste Castagner, soldat au 70^e d'infanterie, décoré de la Croix de guerre, tué à l'ennemi le 15 juin, à l'âge de 37 ans.

De M. Paul Collot, caporal au 117^e d'infanterie, blessé grièvement à l'ennemi et décédé à l'hôpital de Verdun.

De M. René Girardone, de La Clotat, soldat au 6^e d'infanterie, blessé grièvement à l'ennemi et décédé des suites de ses blessures.

De M. Augustin Ferrand, de La Destrousse, caporal télégraphiste d'infanterie, tué à l'ennemi le 15 juillet.

De M. Antoine Aubert, de Raphèle, soldat au 159^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 18 juin, à l'âge de 31 ans.

De M. Jean de la Rosa, d'Arles, carrossier au 58^e d'artillerie, tué à l'ennemi le 14 juillet.

Le Petit Provençal s'associe à l'affliction des familles si cruellement éprouvées, et les prie d'excuser ses sincères condoléances.

Obsèques d'un blessé de guerre

Jeuili soir, à 5 heures, ont eu lieu, à Saint-Henri, au milieu d'une grande affluence, les obsèques du regretté Honoré Antoine-Jean Baptiste, soldat au 24^e régiment d'infanterie, employé à la Société Générale, agence de Marseille, mortellement frappé en faisant son devoir, et décédé des suites de sa blessure à l'hôpital auxiliaire de Toulouse.

Par son caractère magnanime et ses nobles qualités de cœur, il avait su s'attirer l'affection et la sympathie de tous ceux qui l'approchaient. Tout ce que comportait la population du quartier de vieillards, femmes, enfants et des années de bras armés, sous la direction de leurs chefs et du représentant de l'administration municipale.

Au cimetière, la caïtaine Gilly, du 8^e hussards, a adressé au vaillant soldat un suprême adieu.

Prisont tous ces témoignages de sympathie apporter aux familles Honorables, et à leur tour, en si grande estime dans la population, un adoucissement à leur profonde douleur.

Les soldats blessés en prison

Les hôpitaux de la rue Saint-Sébastien, municipal des dames de Sion et de la Croix, ont fourni hier les 140 blessés, soldats convalescents, pour la promenade organisée par le Syndicat d'initiative de Provence.

Conduits en tramways jusqu'à l'Estaque, ils ont longuement admiré notre rade et le mouvement des quais ; ramenés en ville, ils ont été, par la Corniche, à l'établissement de Monsieur, où un goûter copieux les attendait.

Les dames du marché central leur ont offert elles-mêmes de superbes fruits, et Mme Gigax d'excellents sandwiches.

Ajoutons que l'Estaque un généreux anonyme, en traversant, ont fait une ample distribution de cigarettes et qu'un coursier de Louis, nos aimables bouquiers ont couvert de fleurs les sympathiques poilus.

La Fête Nationale belge à Marseille

Le Consulat de Belgique nous adresse le communiqué suivant :

Nous rappelons à nos lecteurs, qu'à l'occasion de la fête nationale belge, une grande messe solennelle sera célébrée à l'église Saint-Vincent-de-Paul (Réformés), le dimanche 25 juillet, à 10 heures du matin, en présence de S. G. Mgr Fabre, évêque de Marseille. Un sermon de circonstance sera prononcé par le Révérend Père Philippe, directeur général des Œuvres de la presse dans l'archidiocèse Malines.

Aussi, M. Canavelli a-t-il tenu à affirmer sa générale conviction que le plus grand nombre possible des emplois municipaux devraient être, dans le plus proche avenir, réservés aux mutilés, de préférence d'origine marseillaise.

La proposition qu'il émet en des termes touchants ne pouvait manquer d'obtenir l'assentiment de M. Eugène Pierre, qui s'empresse de l'approuver, publiquement et du Conseil municipal qui la transmet, avec avis favorable, à la Commission du Statut.

Enfin, M. Borès annonce que le déblaiement de la rue d'Arles, de la rue des Carnes va commencer. Les travaux coûteront 45.000 francs.

Enfin, après l'examen et la discussion de l'ordre du jour qui ne comportent que des questions d'ordre privé, le Conseil municipal décide que la séance est achevée. Il est six heures moins le quart. — J. B.

A L'HOTEL-DIEU

La Récompense d'un Brave

Dans le magnifique jardin de l'Hôtel-Dieu, M. le capitaine Humbert, délégué par M. le général commandant la 15^e région, a procédé, hier après-midi, à 4 heures, à la remise de la Médaille Militaire au jeune Edouard Dion, de la classe 1911, caporal au 2^e bataillon de chasseurs à pied.

Pointeur mitrailleur, Dion, sur le champ de bataille, se signala en maintes circonstances. Blessé d'un éclat d'obus à la jambe gauche, le 13 septembre, dans la Meuse, il fut

transporté à Verdun, d'où, après un court séjour, on l'évacua sur Marseille, à l'Hôtel-Dieu. Il fut amputé par le docteur Acquaviva.

Depuis cette époque, en traitement dans ce grand établissement hospitalier, il n'a cessé d'être l'objet des soins les plus pressés.

Loins d'être oublié par son capitaine de compagnie, ce jeune brave, reçu voici quelques temps notification de sa promotion au grade de caporal et comme récompense complémentaire la Médaille militaire qui lui est décernée également droit à la Croix de guerre.

La cérémonie d'hier, courte mais étonnante, se déroula en présence des blessés qui prirent à assister et ils étaient nombreux, des membres de l'administration des Hospices, de M. Vidal-Naquet, administrateur de l'Hôtel-Dieu ; du docteur Livon, médecin-chef ; et de nombreux médecins traitants. Elle permit à tous de féliciter et le héros de la cérémonie et tous ceux qui se dévouent avec tant d'abnégation pour prodigier leurs soins aux vaillants défenseurs retenus loin du front.

L'accolade donnée, l'attention de l'administration se reporta sur les intéressés blessés qui furent invités à une collation générale.

Et c'est la coupe en main, que chaque toasta au médaillé, à la France, à la victoire prochaine. — A. D.



Le caporal Edouard Dion du 2^e bataillon de chasseurs à pied, blessé d'un éclat d'obus, en traitement à l'Hôtel-Dieu, qui a reçu, hier, la Médaille militaire.

Des places seront également réservées aux soldats belges en uniforme.

Il est recommandé à toutes les autorités, aux personnes spécialement invitées, aux membres de la colonie belge, aux réfugiés belges de se trouver aux places qui leur ont été réservées à 9 h. 3/4.

Les orgues seront tenues par l'organiste, et la schola du petit Séminaire chantera la messe royale, de Dumont.

Aussitôt après la grand-messe, il sera dit une prière pour le roi, que les assistants entendront debout.

Pour la Fête Nationale

Nous nous étions étonné et avec nous quelques-uns de nos confrères parisiens, de ce que la Trésorerie générale ne pouvait, en l'état actuel de ses écritures, recevoir la somme provenant de notre souscription du 14 Juillet, que les souscripteurs destinaient à la Défense nationale.

Des ordres ont été donnés en haut lieu pour faire cesser cette anomalie, et la Trésorerie générale des Bouches-du-Rhône veut bien nous informer qu'elle est à même de recevoir les dons en espèces que les citoyens voudront lui faire. Il lui a suffi pour cela de ressusciter une rubrique de comptabilité datant de la guerre de 1870 et ainsi conçue : **Fonds de concours pour dépenses d'intérêt public.**

Ainsi, tout est pour le mieux, et, dès les premiers jours du mois prochain, quand nous aurons procédé à la répartition du produit de notre souscription, nous verserons au Fonds de concours pour dépenses d'intérêt public, la part que nos souscripteurs ont généreusement attribuée à la République.

Nous avons, d'autre part, reçu les sommes suivantes :

Mme Serravallo, institutrice à Revest-Val (Basses-Alpes), dont le mari est au front.....	5 75
Mlle Gontran, institutrice à Revest-Val.....	4 »
M. Bonnefoy, brigadier des Douanes en retraite.....	3 »
Total.....	10 75
Listes précédentes.....	1.789 85
Total général.....	1.799 85

Rappelons que nous recevons jusqu'à la fin du mois les souscriptions afférentes à la journée du 14 Juillet. — R.

L'Or pour la Défense Nationale

Les guichets de la Banque de France, place Estrangin-Pastré, sont ouverts, exceptionnellement, le dimanche 25 juillet, de 9 heures à midi et de 2 heures à 4 heures, pour la réception des versements d'or.

Les auteurs de ces versements qui le désireront, pourront souscrire, séance tenante, aux bons ou obligations de la Défense nationale.

Pour les Victimes de l'Explosion du boulevard de Roux

Un groupe de Méridionaux du 113^e territorial, 24^e compagnie, secteur postal 92, nous a fait parvenir du front une somme de 6 fr. 20, pour les victimes de la terrible catastrophe.

Nous sommes heureux d'avoir mes confrères généreux donateurs pour leur geste de solidarité.

Nous avons reçu d'autre part du Comité de G. Canton la lettre suivante :

Marseille, le 21 juillet 1915.

Monsieur le directeur, Le Petit Provençal, j'ai l'honneur de vous adresser réception de la somme de 1.198 francs 40, recueillie par l'organe de votre très estimable journal, pour être distribuée aux familles des malheureux victimes de la catastrophe du boulevard de Roux.

Vous de ces familles si cruellement éprouvées, que vous avez bien voulu honorer de votre présence et en moi non personnel, je vous prie, Monsieur le directeur, d'accepter mes remerciements les plus sincères.

Dans ce but, les membres du Comité se sont efforcés de s'enquérir, auprès des familles de leurs besoins, et de leur offrir, en attendant que la liste des victimes ait été distribuée, ce qui n'est pas sans être agréable. Monsieur le directeur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le président, ROCHE.

FARINE LACTÉE NESTLÉ

So trouvez CHEZ Pharmaciens, Herboristes, Epiciers.

Le MEILLEUR ALIMENT des ENFANTS.

Les Charbons anglais et les Alliés

La France bénéficie des mêmes prix d'achat que le gouvernement anglais.

Londres, 23 juillet.

À la Chambre des Communes, pendant la discussion de la loi sur les charbons, le député Markham a déclaré que le gouvernement ayant pour but de faire bénéficier les alliés des mêmes prix d'achat consentis au gouvernement anglais par les Compagnies.

« Je suis heureux d'avoir l'occasion de dire que, par suite d'un accord avec les Compagnies charbonnières anglaises, le gouvernement français bénéficie de la même manière des mêmes prix d'achat que le gouvernement anglais lui-même. Les tarifs du fret sont également les mêmes pour les deux pays. La Russie et l'Italie possèdent actuellement des contrats dont elles s'estiment satisfaites. À leur expiration, le gouvernement anglais s'est préparé à traiter ces deux pays d'une manière absolument identique à la France. Le Parlement veillera à ce que tous les Etats qui sont nos alliés dans cette guerre, bénéficient des mêmes avantages et des mêmes arrangements que l'Amérique anglaise en ce qui concerne le charbon.

M. Markham a alors retiré son amendement.

Théâtres et Concerts

CHATELAIN-THÉÂTRE

À 8 heures 30, soirée de gala, *Diogenes*, la délicieuse comédie en 3 actes, de V. Sardou et de Nacaj, avec Mlle Valentine Lognonne, dans le rôle de Cyrienne. Le spectacle commencera par *Le Fugitif*, de G. Conzelmann, admirablement interprété par Lina Gary et Henri Boule. De main, deux grandes représentations. Location ouverte. Salle assés. Pour la matinee de lundi, deux cents fauteuils seront réservés aux blessés.

ALCAZAR-CINEMA

Succès du nouveau programme : *Confession tragique*, drame ; *La Déclaratrice*, drame policier ; *Le Premier Coup*, épisode de la guerre en Afrique ; *Le Cinéma au front*, etc.

ELDORADO-CINEMA

Programme nouveau et sans rival : *L'Autrite de la Gloire*, scène héroïque ; *Une Pêcheuse*, drame ; *Osar*, comédie ; *Le Baromètre*, avec Max Linder ; les actualités, etc.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 23 Juillet.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Journée relativement calme sur l'ensemble du front.

En Artois, activité habituelle de l'artillerie de part et d'autre. Quelques obus sur les faubourgs de Soissons et sur Reims.

Au bois Le Prêtre, au cours de la nuit du 22 au 23, nous avons repris pied dans une ligne de tranchées antérieurement perdue. Deux contre-attaques allemandes ont été repoussées avec des pertes sensibles pour l'adversaire.

Un de nos groupes d'aviation de bombardement a lancé hier soir vingt-huit obus sur la gare de Conflans-en-Jarnisy. Il a obligé deux aviatiks à atterrir dans leurs lignes.

Prétoria, 23 Juillet.

Le général rebelle Kemp a été condamné à sept années de prison et mille francs d'amende.

L'Italie en Guerre

Communiqué officiel italien

Rome, 23 Juillet.

L'état-major italien fait le communiqué officiel suivant :

La bataille a continué tout le long du front de Isonzo, et le succès de nos armes se dessine toujours mieux. Dans la zone du Monte-Nero, nos troupes alpines ont entamé une marche en avant le long de l'apre côte de Nazizza. L'ennemi a opposé une vigoureuse résistance, mais les nôtres ont essayé de lui arracher quelques-uns des points les plus avancés, lui infligeant de fortes pertes, et lui faisant aussi une certaine de prisonniers.

Devant Plava et Gorizia, nos lents progrès ont continué. On a conquis d'autres retranchements et on a pris un canon, un lance-bombes, une mitrailleuse, des fusils, des munitions et d'autre matériel de guerre.

Dans le Carso, pendant la nuit du 24 au 22, l'ennemi a prononcé de nombreuses attaques, qui ont toutes échoué. Comme au matin, il lui était arrivé de nouveaux et très grands renforts, l'ennemi, après avoir effectué une intense préparation par le feu de son artillerie, faisait irruption en masses épaisses sur notre front, particulièrement dans la partie occupée par notre aile gauche.

Nos troupes de première ligne, quelque durement éprouvées par la longue lutte précédente, ont réussi, grâce au concours actif de leur artillerie, à soutenir et ensuite à arrêter l'irruption violente de l'ennemi.

L'arrivée successive et rapide de nos renforts nous a permis ensuite de déclencher une contre-offensive vigoureuse, qui s'est terminée par une véritable déroute des adversaires pendant que l'artillerie, par son tir précis et rapide touchait les colonnes ennemies, l'infanterie les talonnait de près, et par une manœuvre enveloppante, s'empara de 4.500 prisonniers, dont 76 officiers.

Le terrain de l'action, couvert de cadavres, témoignait des pertes énormes essuyées par l'adversaire.

Signé : CADORNA.

L'Italie et la Turquie

Rome, 23 Juillet.

Le *Giornale d'Italia* apprend que le Conseil des ministres, qui s'est tenu hier, a porté particulièrement son attention sur les communications de M. Sonnino, ministre des Affaires Etrangères, au sujet de l'état des rapports de l'Italie avec la Turquie.

M. Sonnino a informé ses collègues qu'il n'a pas manqué de rappeler, avec l'énergie nécessaire, le gouvernement turc au respect des Italiens et de leurs biens sérieusement menacés par des marques d'hostilité dont les responsables restent obscurs.

Le Conseil a pris acte avec satisfaction des démarches énergiques du ministre pour interdire la Porte à abandonner son attitude hostile.

Communiqué officiel de la Marine

Rome, 23 Juillet.

L'état-major de la Marine fait le communiqué officiel suivant :

Dans la nuit du 22 juillet un de nos dirigeables a jeté des bombes sur Sappal et sur le chemin de fer de Nabresina. Toutes les bombes ont fait explosion avec d'excellents résultats.

Cette incursion aérienne a été répétée par nous la nuit dernière sur le chemin de fer de Nabresina. Un fort poids d'explosifs a été de nouveau jeté sur ce point, avec de très bons résultats.

Quelque fois nos dirigeables sont revenus indemnes, bien qu'ils aient eu à essuyer une très violente canonnade et une très vive fusillade.

Ce matin à l'aube, l'ennemi, par un éclairer et quatre contre-torpilleurs a canonné Ortona, quelques parties du chemin de fer du littoral de Ortona à Pedaso et l'île de Tremùti. A Ortona seulement, on a regretté la mort d'un vieillard et d'un enfant de quatorze ans. Les dégâts matériels sont de faible importance.

Les mensonges autrichiens

Rome, 23 Juillet.

De source officielle la note suivante est communiquée à la presse :

Un communiqué autrichien parlant de nos attaques du 20 juillet sur Podgora, et prétendant qu'elles ont été repoussées, n'hésite pas à affirmer que nos troupes étaient vivantes.

Ce nouveau mensonge, indigne d'un haut commandement, ne mérite pas même l'honneur d'un démenti : c'est l'équivalent des épithètes de vaqueuses et d'héroïques qu'il

il s'est trouvé, blessé, est néanmoins resté sur la ligne de feu et a conservé le commandement.

Bousquet-Bonassery, capitaine d'infanterie, officier remarquable, tué à la tête de sa compagnie à l'assaut d'un fortin ennemi.

Renaudin, lieutenant au 17^e d'infanterie, tué à la tête de sa section à l'assaut d'un fortin.

Tissot, sous-lieutenant au 17^e d'infanterie, tué en entraînant brillamment sa section à l'assaut d'un fortin.

Sarrola, sous-lieutenant au 17^e d'infanterie, tué à la tête de sa section.

Sodolich, sergent au 17^e d'infanterie, tué au son poste, Charas, sergent au 17^e d'infanterie, tué en faisant face à l'ennemi, qui prenait à revers une tranchée ennemie, sergent au 17^e d'infanterie, tué à la tête de sa section qu'il entraîna à l'attaque.

Rabouard, soldat au 17^e d'infanterie, est tombé mortellement frappé en se portant au secours de son commandant de compagnie, qui venait d'être atteint.

Ange, sous-lieutenant au 17^e d'infanterie, tué à la tête de sa section ; Bieszy, sous-lieutenant au 17^e d'infanterie, tué à la tête de sa section ; Dupré, sous-lieutenant au 17^e d'infanterie, tué à la tête de sa section ; sous-lieutenant de réserve au 17^e d'infanterie, tué à la tête de sa section en entraînant à l'assaut.

Roussel, sous-lieutenant au 17^e d'infanterie, commandant une section de mitrailleuses, tué à son poste ; Echalier, aspirant au 17^e d'infanterie, tué à la tête de sa section.

Roche, chef de bataillon au 159^e d'infanterie, tué en assurant de la manœuvre la plus étonnante le maintien du terrain ennemi ; Marchal, sous-lieutenant au 159^e d'infanterie, tombé glorieusement à la tête de sa section, après avoir dirigé deux tranches de tranchées ennemies ; Rodolphe, aspirant au 159^e d'infanterie, tué.

Tracol, lieutenant au 159^e d'infanterie, a pris le commandement du bataillon privé de son chef, et par son énergie et son sang-froid, a su conserver une position.

Marschal, lieutenant-colonel, commandant le 17^e d'infanterie ; a commandé son régiment pendant les attaques d'un plateau et beaucoup de calme et de sang-froid, donnant toujours ses ordres avec netteté et précision sous le bombardement de l'artillerie ennemie, et a su maintenir à sa disposition son régiment sur ses positions.

Menville, général de brigade, commandant une brigade d'infanterie, a été blessé au bras droit le mois de septembre avec énergie, autorité et compétence, à sa tête de sa troupe l'esprit de sacrifice et de dévouement. Il a obtenu de nombreux succès de combats qui se sont déroulés du 9 au 20 mai, a enlevé de vive force quatre lignes successives de tranchées ennemies, a su organiser et diriger vers l'Est de la position ; malgré un bombardement d'une extrême violence et de nombreuses pertes, il a su maintenir ses positions conquises ; n'a été relevé de ce poste périlleux qu'au moment où l'épuisement de ses troupes était arrivé à la dernière limite.

Le 3^e bataillon du 70^e d'infanterie ; ayant perdu tous ses cadres dans deux combats et reconstitué par son chef, le capitaine de Kermaecq, entrainé par son chef, le capitaine de Kermaecq, s'est porté spontanément à l'assaut pour appuyer un autre bataillon, qui avait été attaqué par une tranchée allemande où elle a lutté pendant six heures en

Chronique Locale

M^{me} les directrices et MM. les directeurs des écoles publiques de nos cantons ont obtenu le certificat d'études primaires, ainsi que les lauréats libres des 6^e, 7^e, 8^e et 9^e cantons sont priés d'en faire prendre les diplômes aujourd'hui samedi, de 8 heures à 10 heures et demie de 1 heure et demie à 3 heures et demie, à l'école du chemin des Chartreux, 56.

Le meurtre des Camoins. — Sur requête de M^e Bally, avocat, M. Bouis, juge d'instruction, a ordonné la mise en liberté provisoire du nommé Toulon, l'auteur du meurtre commis aux Camoins dans la nuit du 11 juillet dernier.

Deux agressions. — Le journalier Chérif ben Saïd Mecharraf, 25 ans, regagnant son domicile, rue d'Aix, avant-hier soir, vers 9 heures et demie, dans un angle de la place, Chérif ben Saïd fut soudain assailli par deux individus qui, sans lui dire un mot, se jetèrent sur lui, le renversèrent et le rouèrent de coups. Puis, lorsque le pauvre Arabe fut dans l'impossibilité de se défendre, les deux malfaiteurs dévalèrent et disparurent. Peu après, des passants relèverent Chérif ben Saïd, qui était assez mal en point et l'amènèrent à des gardiens de la paix qui le conduisirent à la pharmacie, d'où il a été dirigé sur la Conception.

La même mésaventure est arrivée à un autre journalier arabe, Chedi ben Ali Mala qui, vers 11 heures et demie, passait dans la rue Mazenod. Trois jeunes gens lui cherchèrent noise, mais Chedi appela à l'aide ; des gardiens qui se trouvaient de service, non loin de là, accoururent et poursuivirent les trois jeunes gens qui avaient pris la fuite en envoyant arriver la police, mais furent arrêtés. Conduits à la Permanence, ils déclarèrent se nommer Henri Bardin, Léon Celse et Jean Gabozard, 19 ans, 18 ans et 17 ans, à la disposition du Parquet qui éclaircira leur cas.

Grave accident. — Un accident assez grave, dû à la mauvaise habitude qu'ont certains personnes de se tenir sur le marchepied des tramways, s'est produit, avant-hier soir, rue Saint-Cassien, en face du môle des Abattoirs. Le conducteur d'un tramway de l'Estaque, Fernand Lazare, assurait sa recette, debout sur le marchepied de la voiture ramorquée, lorsqu'un croisement de tramway Madrague-Capelle. Un voyageur, René Gauthier, 15 ans, se trouvait sur le marchepied. Le conducteur et le voyageur se heurtèrent au passage et René Gauthier, perdant l'équilibre, tomba sur le sol. On le releva assez sérieusement blessé à la tête et on l'amena en tramway à la pharmacie Tachet où le docteur Gillet lui donna les meilleurs soins. Il fut ensuite conduit à son domicile, 189, rue Peyssonnel. M. Delmas, commissaire de police du 9^e arrondissement, a été chargé d'établir les responsabilités.

Les postulants cochers de place sont informés que la Commission d'expertise se réunira le 4 août prochain, à 2 heures du soir, chez M. Blanc, chemin de Montolive (remise des voitures Favorites et Marcellines).

Les postulants devront, avant la période, se faire inscrire à la Mairie, bureau des emplacements publics, 6, rue de la Prison, et déposer un extrait de leur casier judiciaire, accompagné de deux photographies sur papier.

Comité d'Etudes et de Solidarité du Parti Socialiste. — Nous recevons la communication suivante :
Demain dimanche 25 du courant, à 9 heures 30 du matin, au bar de la Rotonde, place Castellane, réunion des deux sections de l'arrondissement marseillais.
Ordre du jour : envoi de colis aux camarades

mobiliés; Conseil national du 14 juillet dernier; questions diverses. Présence indispensable.
Il est rappelé à tous les camarades du Parti qui peuvent assister aux réunions du Comité, et que ce dernier leur saura gré de tous les efforts qu'ils feront pour l'aider dans sa tâche. — Le président, M. Latière.

Aux Poëchours. — Demain dimanche, 25 du courant, à 3 heures du matin, sortie sur l'île Plane, avec remorque. Reentrée à midi. Réclamations et billets, bar de la Gerbe-d'Or, place du Change.

Aux Ouvriers Métallurgistes. — Demain dimanche, à 9 heures du matin, assemblée générale de toutes les corporations des ouvriers de la métallurgie. Bourse du Travail, salle Pelloutier. Ordre du jour : Comptes rendus des travaux du Comité de défense.

AUBAGNE. — Citations. — Lafond Louis-Paul, médecin aide-major de 1^{re} classe du groupe de brancardiers de corps du 1^{er} corps d'armée, a montré le plus grand dévouement dans l'organisation des mesures de salubrité pour les cantonnements et la réception de l'assainissement du champ de bataille, auquel il a coopéré de jour et de nuit dans les conditions les plus difficiles.

Trion-Concert. — Ce soir, à 8 heures, représentation de gala au profit des Œuvres de bienfaisance, avec le concours assuré de Mlle Darman, Française élève de l'École Blanche, de Mlle Marcelle, de MM. Marsson, diseur à voix; Gerolli, Victorien, chanteurs comiques; Masson, tyrolien; les 5 Girls Valls, dans leurs chants nationaux, etc.

LA GAVOTTE. — Harmonie du Progrès. — Le Conseil d'administration a le regret de faire part à ses membres, Gaillet, Gros, Hussion, Laguerre, Lestrade, Merchat, Miché, Miraglio, Orsat, Pilliol, Porte, Reynaud, Sicard, Soubertrand, Tholozan, Thomas, Villecroze.

Section commerciale. — Bondil, Bonnet, Braconnot, Buflille, Charvau, Fontès, Maffre, Meffre, Pozzo, Roche, Rouan, Tait.

LES EXAMENS
ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE
PIERRE-PUGET
Certificat d'études primaires supérieures. — Sont définitivement admis :
1^{re} Section générale : Allen, Blanc, Constantin, Coste, Gaillet, Gros, Hussion, Laguerre, Lestrade, Merchat, Miché, Miraglio, Orsat, Pilliol, Porte, Reynaud, Sicard, Soubertrand, Tholozan, Thomas, Villecroze.

COURRIER MARITIME
MOUVEMENT DES PORTS
Le mouvement d'entrées et de sorties dans nos ports a été, hier, de 27 navires, dont 23 vapeurs et 2 voiliers. Signaux.
A l'arrivée : Le vapeur espagnol Cabo-San-Vicente, venant de Bilbao et Cette, avec 8 passagers et 400 tonnes conserves, vin, huile, plomb et divers; le vapeur anglais Baron-Helmuth, de Cebu, avec 4300 tonnes, dont 2900 tonnes coprah pour Marseille; le vapeur danois Catalina, de Sunderland, avec 248 tonnes charbon; le voilier italien Aquila, de Bone, avec 400 tonnes phosphate et charbon de bois; le voilier français Jeanne, de Marseille, avec 200 tonnes charbon; le vapeur grec Agia-Paraskevi, de Londres, avec 75 passagers et 200 tonnes charbon; le vapeur grec Agia-Paraskevi, de Londres, avec 75 passagers et 200 tonnes charbon; le vapeur grec Agia-Paraskevi, de Londres, avec 75 passagers et 200 tonnes charbon.

AVIS
Mairie de Vitrolles (Bouches-du-Rhône)
Le maire de la commune de Vitrolles a l'honneur d'informer les personnes qui pourraient être intéressées au règlement du prix, que, suivant acte administratif, en date du 10 juillet 1915, M. Poussel, Madeleine-Eugénie, épouse divorcée de M. Martin, a été nommé adjudicataire de la commune de Vitrolles, moyennant le prix de 1.007 fr. 70 cent, une surface de terrain de 889 m. 16, à prendre sur une contenance plus grande de la parcelle cadastrale sous le n^o 216 de la section C et destinée à la construction de l'école mixte intercommunale du hameau du Repos.

AVIS
Le maire de la commune de Vitrolles a l'honneur d'informer les personnes qui pourraient être intéressées au règlement du prix, que, suivant acte administratif, en date du 10 juillet 1915, M. Poussel, Madeleine-Eugénie, épouse divorcée de M. Martin, a été nommé adjudicataire de la commune de Vitrolles, moyennant le prix de 1.007 fr. 70 cent, une surface de terrain de 889 m. 16, à prendre sur une contenance plus grande de la parcelle cadastrale sous le n^o 216 de la section C et destinée à la construction de l'école mixte intercommunale du hameau du Repos.

AVIS
Le maire de la commune de Vitrolles a l'honneur d'informer les personnes qui pourraient être intéressées au règlement du prix, que, suivant acte administratif, en date du 10 juillet 1915, M. Poussel, Madeleine-Eugénie, épouse divorcée de M. Martin, a été nommé adjudicataire de la commune de Vitrolles, moyennant le prix de 1.007 fr. 70 cent, une surface de terrain de 889 m. 16, à prendre sur une contenance plus grande de la parcelle cadastrale sous le n^o 216 de la section C et destinée à la construction de l'école mixte intercommunale du hameau du Repos.

AVIS
Le maire de la commune de Vitrolles a l'honneur d'informer les personnes qui pourraient être intéressées au règlement du prix, que, suivant acte administratif, en date du 10 juillet 1915, M. Poussel, Madeleine-Eugénie, épouse divorcée de M. Martin, a été nommé adjudicataire de la commune de Vitrolles, moyennant le prix de 1.007 fr. 70 cent, une surface de terrain de 889 m. 16, à prendre sur une contenance plus grande de la parcelle cadastrale sous le n^o 216 de la section C et destinée à la construction de l'école mixte intercommunale du hameau du Repos.

AVIS
Le maire de la commune de Vitrolles a l'honneur d'informer les personnes qui pourraient être intéressées au règlement du prix, que, suivant acte administratif, en date du 10 juillet 1915, M. Poussel, Madeleine-Eugénie, épouse divorcée de M. Martin, a été nommé adjudicataire de la commune de Vitrolles, moyennant le prix de 1.007 fr. 70 cent, une surface de terrain de 889 m. 16, à prendre sur une contenance plus grande de la parcelle cadastrale sous le n^o 216 de la section C et destinée à la construction de l'école mixte intercommunale du hameau du Repos.

AVIS
Le maire de la commune de Vitrolles a l'honneur d'informer les personnes qui pourraient être intéressées au règlement du prix, que, suivant acte administratif, en date du 10 juillet 1915, M. Poussel, Madeleine-Eugénie, épouse divorcée de M. Martin, a été nommé adjudicataire de la commune de Vitrolles, moyennant le prix de 1.007 fr. 70 cent, une surface de terrain de 889 m. 16, à prendre sur une contenance plus grande de la parcelle cadastrale sous le n^o 216 de la section C et destinée à la construction de l'école mixte intercommunale du hameau du Repos.

AVIS
Le maire de la commune de Vitrolles a l'honneur d'informer les personnes qui pourraient être intéressées au règlement du prix, que, suivant acte administratif, en date du 10 juillet 1915, M. Poussel, Madeleine-Eugénie, épouse divorcée de M. Martin, a été nommé adjudicataire de la commune de Vitrolles, moyennant le prix de 1.007 fr. 70 cent, une surface de terrain de 889 m. 16, à prendre sur une contenance plus grande de la parcelle cadastrale sous le n^o 216 de la section C et destinée à la construction de l'école mixte intercommunale du hameau du Repos.

AVIS
Le maire de la commune de Vitrolles a l'honneur d'informer les personnes qui pourraient être intéressées au règlement du prix, que, suivant acte administratif, en date du 10 juillet 1915, M. Poussel, Madeleine-Eugénie, épouse divorcée de M. Martin, a été nommé adjudicataire de la commune de Vitrolles, moyennant le prix de 1.007 fr. 70 cent, une surface de terrain de 889 m. 16, à prendre sur une contenance plus grande de la parcelle cadastrale sous le n^o 216 de la section C et destinée à la construction de l'école mixte intercommunale du hameau du Repos.

AVIS
Le maire de la commune de Vitrolles a l'honneur d'informer les personnes qui pourraient être intéressées au règlement du prix, que, suivant acte administratif, en date du 10 juillet 1915, M. Poussel, Madeleine-Eugénie, épouse divorcée de M. Martin, a été nommé adjudicataire de la commune de Vitrolles, moyennant le prix de 1.007 fr. 70 cent, une surface de terrain de 889 m. 16, à prendre sur une contenance plus grande de la parcelle cadastrale sous le n^o 216 de la section C et destinée à la construction de l'école mixte intercommunale du hameau du Repos.

AVIS
Le maire de la commune de Vitrolles a l'honneur d'informer les personnes qui pourraient être intéressées au règlement du prix, que, suivant acte administratif, en date du 10 juillet 1915, M. Poussel, Madeleine-Eugénie, épouse divorcée de M. Martin, a été nommé adjudicataire de la commune de Vitrolles, moyennant le prix de 1.007 fr. 70 cent, une surface de terrain de 889 m. 16, à prendre sur une contenance plus grande de la parcelle cadastrale sous le n^o 216 de la section C et destinée à la construction de l'école mixte intercommunale du hameau du Repos.

AVIS
Le maire de la commune de Vitrolles a l'honneur d'informer les personnes qui pourraient être intéressées au règlement du prix, que, suivant acte administratif, en date du 10 juillet 1915, M. Poussel, Madeleine-Eugénie, épouse divorcée de M. Martin, a été nommé adjudicataire de la commune de Vitrolles, moyennant le prix de 1.007 fr. 70 cent, une surface de terrain de 889 m. 16, à prendre sur une contenance plus grande de la parcelle cadastrale sous le n^o 216 de la section C et destinée à la construction de l'école mixte intercommunale du hameau du Repos.

AVIS
Le maire de la commune de Vitrolles a l'honneur d'informer les personnes qui pourraient être intéressées au règlement du prix, que, suivant acte administratif, en date du 10 juillet 1915, M. Poussel, Madeleine-Eugénie, épouse divorcée de M. Martin, a été nommé adjudicataire de la commune de Vitrolles, moyennant le prix de 1.007 fr. 70 cent, une surface de terrain de 889 m. 16, à prendre sur une contenance plus grande de la parcelle cadastrale sous le n^o 216 de la section C et destinée à la construction de l'école mixte intercommunale du hameau du Repos.

d'Oran, avec 471 passagers, 233 tonnes vin, café, primeurs, divers; l'Armada, Compagnie Vaquet, de Tanger, avec 101 passagers et 470 tonnes café, laine, peaux, ours, divers; le Laydon, Transports Colliers, de Nice, avec 2 passagers, 97 tonnes café et divers.

Réfugiés et Disparus
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS
adressées par les familles
Le soldat Basciel François-Ferdinand, du 3^e bataillon de chasseurs, 7^e compagnie, blessé le 30 octobre, est signalé comme disparu depuis cette date. Adresser renseignements à Mme Basciel, rue Hoche, 47, Marseille.

Le Transport des Colis postaux et la Responsabilité des Chemins de Fer
Un arrêté du ministre de la Guerre fixe les conditions de détail et la responsabilité des administrations de chemins de fer en matière de transport des colis postaux. En voici les principales dispositions :

Transport, Livraison. Les colis postaux sont transportés par les trains en usage pour le service des colis de grande vitesse et dirigés par le même itinéraire que ces colis. Leur expédition, leur transmission, leur réexpédition, leur livraison ont lieu, sur le territoire français, dans les délais fixés pour les transports en grande vitesse par l'article 2 de l'arrêté interministériel du 31 mars 1915.

LES SPORTS
NATATION
CHAMPIONNAT DU LITTORAL
100 mètres nage libre
Le mauvais temps de dimanche dernier a obligé à renvoyer le championnat des 100 mètres nage libre qui se disputera, si l'état de la mer le permet, demain à 9 heures 30 au Petit Pavillon.

COMMUNICATIONS
Comité Vert-Plan (Marsoules). — Dimanche 25 juillet, assemblée générale au bar du Châlet Vert-Plan, à 8 heures. Renouvellement du conseil.
Touristes Marseillais. — Dimanche matin, à 10 heures, répétition pour le concert de l'après-midi.

COMMUNICATIONS
Comité Vert-Plan (Marsoules). — Dimanche 25 juillet, assemblée générale au bar du Châlet Vert-Plan, à 8 heures. Renouvellement du conseil.
Touristes Marseillais. — Dimanche matin, à 10 heures, répétition pour le concert de l'après-midi.

COMMUNICATIONS
Comité Vert-Plan (Marsoules). — Dimanche 25 juillet, assemblée générale au bar du Châlet Vert-Plan, à 8 heures. Renouvellement du conseil.
Touristes Marseillais. — Dimanche matin, à 10 heures, répétition pour le concert de l'après-midi.

COMMUNICATIONS
Comité Vert-Plan (Marsoules). — Dimanche 25 juillet, assemblée générale au bar du Châlet Vert-Plan, à 8 heures. Renouvellement du conseil.
Touristes Marseillais. — Dimanche matin, à 10 heures, répétition pour le concert de l'après-midi.

COMMUNICATIONS
Comité Vert-Plan (Marsoules). — Dimanche 25 juillet, assemblée générale au bar du Châlet Vert-Plan, à 8 heures. Renouvellement du conseil.
Touristes Marseillais. — Dimanche matin, à 10 heures, répétition pour le concert de l'après-midi.

COMMUNICATIONS
Comité Vert-Plan (Marsoules). — Dimanche 25 juillet, assemblée générale au bar du Châlet Vert-Plan, à 8 heures. Renouvellement du conseil.
Touristes Marseillais. — Dimanche matin, à 10 heures, répétition pour le concert de l'après-midi.

COMMUNICATIONS
Comité Vert-Plan (Marsoules). — Dimanche 25 juillet, assemblée générale au bar du Châlet Vert-Plan, à 8 heures. Renouvellement du conseil.
Touristes Marseillais. — Dimanche matin, à 10 heures, répétition pour le concert de l'après-midi.

COMMUNICATIONS
Comité Vert-Plan (Marsoules). — Dimanche 25 juillet, assemblée générale au bar du Châlet Vert-Plan, à 8 heures. Renouvellement du conseil.
Touristes Marseillais. — Dimanche matin, à 10 heures, répétition pour le concert de l'après-midi.

COMMUNICATIONS
Comité Vert-Plan (Marsoules). — Dimanche 25 juillet, assemblée générale au bar du Châlet Vert-Plan, à 8 heures. Renouvellement du conseil.
Touristes Marseillais. — Dimanche matin, à 10 heures, répétition pour le concert de l'après-midi.

COMMUNICATIONS
Comité Vert-Plan (Marsoules). — Dimanche 25 juillet, assemblée générale au bar du Châlet Vert-Plan, à 8 heures. Renouvellement du conseil.
Touristes Marseillais. — Dimanche matin, à 10 heures, répétition pour le concert de l'après-midi.

COMMUNICATIONS
Comité Vert-Plan (Marsoules). — Dimanche 25 juillet, assemblée générale au bar du Châlet Vert-Plan, à 8 heures. Renouvellement du conseil.
Touristes Marseillais. — Dimanche matin, à 10 heures, répétition pour le concert de l'après-midi.

COMMUNICATIONS
Comité Vert-Plan (Marsoules). — Dimanche 25 juillet, assemblée générale au bar du Châlet Vert-Plan, à 8 heures. Renouvellement du conseil.
Touristes Marseillais. — Dimanche matin, à 10 heures, répétition pour le concert de l'après-midi.

COMMUNICATIONS
Comité Vert-Plan (Marsoules). — Dimanche 25 juillet, assemblée générale au bar du Châlet Vert-Plan, à 8 heures. Renouvellement du conseil.
Touristes Marseillais. — Dimanche matin, à 10 heures, répétition pour le concert de l'après-midi.

Préparation militaire
Mercredi soir a été célébrée la distribution des prix des concours organisés par le Comité régional de la Fédération Nationale des Sociétés de Préparation Militaire de France et des Colonies, dans son local, 16, rue Baudouin. Cette cérémonie qui a revêtu le caractère intime et solennel par la lecture du palmarès dans lequel nous relevons :

CLASSEMENT GENERAL. — Cavalerie : 1. Mathieu; 2. Laugier; 3. Gouli; 4. Fleury; 5. Martin; 6. Rabot.
Infanterie : 1. A. Turcan; 2. Richard; 3. Gagne; 4. Nictet; 5. Turcan; 6. Portal.
Équitation et hippologie : 1. Gravit; 2. Mathieu; 3. Comet.
Hippologie : 1. Chapelle; 2. Theuranne; 3. Wevert.
Mentions : — Cavalerie : Rebours, Shramoch, Reau, Max, Boudier.
Infanterie : Ossia, Leon, Constant, Labbé.
CLASSEMENT DES SOCIÉTÉS. — Cavalerie : 1^{er} prix, Ecole Marseillaise; 2^e prix, l'Éclair; 3^e prix, l'Éclair; 4^e prix, l'Éclair; 5^e prix, l'Éclair; 6^e prix, l'Éclair; 7^e prix, l'Éclair; 8^e prix, l'Éclair; 9^e prix, l'Éclair; 10^e prix, l'Éclair.

CONVOICATIONS
A la Société Le Drapeau, préparation intensive au B. A. M. de la classe 1917; révision des cours. Réunion au siège, rue Baudouin, 16, le dimanche 25, à 8 heures d'après-midi.

LES SPORTS
NATATION
CHAMPIONNAT DU LITTORAL
100 mètres nage libre
Le mauvais temps de dimanche dernier a obligé à renvoyer le championnat des 100 mètres nage libre qui se disputera, si l'état de la mer le permet, demain à 9 heures 30 au Petit Pavillon.

LES SPORTS
NATATION
CHAMPIONNAT DU LITTORAL
100 mètres nage libre
Le mauvais temps de dimanche dernier a obligé à renvoyer le championnat des 100 mètres nage libre qui se disputera, si l'état de la mer le permet, demain à 9 heures 30 au Petit Pavillon.

Bulletin Financier
Paris, 25 juillet. — Ainsi que tout le monde le prévoit, la Bourse, à la veille de deux jours de repos, s'est montrée calme, mais de nouveau soulevée, et à quelques variations de cours s'est enroulée dans une indifférence sans importance. Nos fonds nationaux restent fermes, le 3 1/2 pour cent à 90, le 4 1/2 à 100, le 5 pour cent à 110. Banque de France, 4,500; Banque Ottomane, 230; Action Est, 740 et 745; Midi, 901; Orléans, 1,170; Ouest, 860; Extérieure espagnole, 34,85; Rente 1906, 83,70; Rente 1909, 71,05; Nord de l'Espagne, 332; Saragosse, 362; Napier russe, 21,50 et 20; Rio-Tinto, 1,234; coupures de 10, 1,516. Sur le marché en banque, la Bakou s'inscrit à 1,200; le Matifou à 115; la Tonta, 1,065; le Platino à 385; le Café Comodoro, 40; le Mont, Elliott, 74; Spassky, 35,75; Tharsis, 147,50; Utah Copper, 369; De Beers ordinaire, 275; East Rand, 86; Goldfields, 36,25; Léna, 29,50; Malacca ordinaire, 110; Butte, 400.

RASOIR de "SHAKER"
Plus d'usage! Les 6 lames durent 10 ans
COUTELLERIE TOUSSAINT-GAUDIN
44, Rue de Rome, 44 (Angle r. de la Darse)
En vente : RASOIR et GILLETTE 2

Inouï et Merveilleux
Tous nos COMPLETS sur mesure avec essayage et dévants incassables.
PRIX UNIQUE 45 fr.
A l'Inouï Tailleur, Rue Colbert, 16, MARSEILLE (Bd de la Madeleine, 37)
AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS, MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

Bulletin Commercial du 23 Juillet
BLES DURS. — On cote : Durs macaronis n^o 1, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 2, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 3, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 4, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 5, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 6, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 7, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 8, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 9, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 10, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 11, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 12, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 13, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 14, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 15, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 16, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 17, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 18, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 19, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 20, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 21, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 22, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 23, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 24, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 25, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 26, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 27, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 28, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 29, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 30, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 31, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 32, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 33, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 34, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 35, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 36, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 37, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 38, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 39, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 40, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 41, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 42, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 43, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 44, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 45, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 46, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 47, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 48, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 49, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 50, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 51, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 52, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 53, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 54, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 55, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 56, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 57, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 58, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 59, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 60, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 61, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 62, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 63, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 64, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 65, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 66, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 67, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 68, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 69, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 70, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 71, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 72, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 73, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 74, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 75, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 76, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 77, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 78, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 79, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 80, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 81, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 82, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 83, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 84, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 85, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 86, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 87, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 88, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 89, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 90, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 91, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 92, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 93, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 94, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 95, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 96, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 97, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 98, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 99, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o 100, disp. fr. 34,50; dito juillet fr. 35; durs macaronis n^o